

# **Violence urbaine, démocratie et changement culturel: l'expérience brésilienne (Partie 1)**

**Angelina PERALVA\***

Avec l'entrée en démocratie, la violence s'est constituée dans le panorama urbain brésilien en tant que problème central et d'intérêt pratique pour de larges couches de la population. Dans les principales métropoles du pays, on est aujourd'hui confronté à la violence de façon quasi quotidienne.

Dès le milieu des années soixante-dix, une élévation des taux de criminalité violente est devenue visible, surtout dans le domaine des crimes contre le patrimoine. L'accroissement des taux d'homicide, un peu plus tardif, date des années quatre-vingt. L'expérience de la violence urbaine s'inscrit par ailleurs dans la diversification des formes de la criminalité et de la violence, que nous détaillerons plus loin.

L'intensification pathologique de la violence policière, à la sortie du régime autoritaire, constitue une autre face du phénomène. Elle n'est pourtant pas toujours négativement perçue par la population, qui, tout en craignant la police, croit que sa violence est une condition nécessaire à la lutte contre la criminalité [1]. Par ailleurs, l'accroissement de la criminalité n'est pas sans lien avec l'impressionnante inefficacité de l'action policière, ainsi qu'avec la corruption dont le corps policier est profondément atteint.

Au tournant des années quatre-vingt, la dramatisation médiatique de la violence urbaine apporte une problématique de remplacement à un appareil policier violent, devenu orphelin de la dictature militaire, le thème de la criminalité violente constituant une justification sur mesure de sa résistance à se réformer ; sur le même registre, et face à la défaillance de l'Etat, la violence urbaine favorise plus que jamais le développement d'un marché de la sécurité privée. En second lieu, elle devient un enjeu électoral d'autant plus important que les media transforment ce thème en étalon de l'efficacité des politiques régionales de contrôle de la criminalité [2].

La violence, surtout urbaine, est aussi aux sources d'un nouveau militantisme axé sur le thème des droits de l'homme. Ce militantisme résiste aux demandes politiques ayant en vue l'instauration de la peine de mort, s'en prend à la violence policière et s'oppose à la réduction de l'âge légal d'imputabilité pour les enfants mineurs.

La violence devient, enfin, un objet de recherche : on essaye d'en comprendre les causes, ainsi que les logiques qui amènent les acteurs concernés à s'y engager. Ce thème remplace, à bien des égards, celui des mouvements sociaux, qui avait été, dans les années soixante-dix, un sujet de mobilisation importante des chercheurs en sciences sociales.

Ainsi, de diverses manières, le thème de la violence est présent dans le débat public et interpelle nos représentations de la démocratie : non pas du point de vue d'un risque de retour en arrière vers des formes autoritaires de gouvernement, mais surtout en ce qui concerne la capacité du régime démocratique à créer une société pacifiée. Il remet en question de manière pratique les principes de la citoyenneté, qui sont un présupposé de la démocratie, en multipliant des mécanismes de ségrégation, que la modernisation sociale et culturelle avait éliminés [3]. En ce sens, il suggère une comparaison avec la fonction du thème de l'immigration et du contrôle des frontières en Europe, dans la mesure où, comme lui, il renvoie à la faiblesse de l'Etat-Nation.

Cette étude sera divisée en trois parties. Dans la première, nous traiterons des implications dérivées d'une entrée en démocratie, qui s'est effectuée, dans le cas brésilien, sous l'impact conjugué d'une normalisation politique lente et de la crise économique qui a sévi dans toute l'Amérique Latine dans le courant des années quatre-vingt. La plus importante de ces implications est sans doute la crise de l'Etat et l'affaiblissement de sa capacité à contrôler la violence.

Dans la deuxième partie, nous traiterons de la modification des configurations d'une violence, qui se privatise et qui cesse, par conséquent, d'être éminemment politique, comme dans le passé, ce qui est une conséquence directe de la démocratisation du régime et de la plus grande complexité des formes de vie sociale qu'il abrite. Nous traiterons également de l'élargissement de l'espace de la violence et de la diversification des formes de violence dans cette nouvelle conjoncture démocratique.

Dans la troisième partie, nous compléterons notre raisonnement. La violence ne résulte pas seulement d'un affaiblissement de l'Etat ou de la démocratisation d'un régime politique. Elle dérive tout autant d'une modernisation socioculturelle de la société brésilienne. Elle entretient des liens étroits avec la sortie d'un type de société, où les régulations liées au travail cessent d'avoir une importance centrale dans la définition de la place des individus dans le monde. C'est, paradoxalement, au moment où des espaces de citoyenneté

s'élargissent parce que de vieux modèles de hiérarchisation sociale sont liquidés, que l'indétermination de la place de l'individu dans le monde peut être source de violence.

### Démocratie, crise de l'Etat et violence

S'il était possible de résumer, à travers un seul auteur, l'état d'esprit de toute une décennie, c'est sans doute Francisco Weffort [4] qu'il faudrait évoquer pour parler de la démocratie brésilienne pendant les années quatre-vingt. La démocratie avait toujours été perçue, en Amérique Latine, comme la forme politique naturelle des pays " développés " (c'est-à-dire industrialisés). Pendant très longtemps, il a semblé clair que le développement économique précédait la démocratie et en constituait la voie d'accès. Elle apparaissait comme l'expression politique directe de la modernité, du développement économique et de l'état de bien-être, et non pas seulement comme un régime défini par la liberté d'organisation et par l'existence d'élections libres. Aussi, la nouveauté et le paradoxe de l'expérience démocratique latino-américaine dans les années quatre-vingt dérivent-ils de la désynchronisation de la démocratie et de la modernité. Alors que l'espoir démocratique avait été, sur le continent, indissociable du " développementisme " des années cinquante et soixante, la démocratie, dans les années quatre-vingt, apparaît liée à l'épuisement d'un modèle défini par le volontarisme étatique, et à l'acceptation de la décadence et de la désintégration sociale [5].

Ce risque de décadence semble inséparable, pour les pays latino-américains, d'un sentiment de perte de leur place dans un monde auparavant défini par des logiques géopolitiques, et qui cherche désormais à se structurer à travers la constitution de zones géo-économiques. L'horizon se définit, désormais, par l'évasion des capitaux étrangers, par les fortes ponctions de ressources pour assurer le paiement des taux d'intérêts de la dette extérieure et par l'incapacité à maîtriser l'inflation. La décadence est un phénomène économique, mais aussi moral. Symbolisée par la nouvelle importance du trafic de la cocaïne, elle suppose la multiplication de " zones d'exclusion " où l'Etat n'a plus de prise ; elle suppose aussi le mélange des riches et des pauvres dans l'expérience d'une transgression généralisée.

Ces premières images des aléas de la démocratie en Amérique Latine se sont beaucoup atténuées depuis. La décadence économique, en particulier, n'apparaît plus comme une destinée inéluctable. L'inflation a été pour l'instant maîtrisée. Les capitaux étrangers reviennent sur le

continent. Reste, en contrepartie, surtout dans le cas du Brésil, la faiblesse de l'Etat, de sa capacité d'action volontaire, et surtout (pour ce qui est du thème de cette étude) l'inefficacité de ses instruments de contrôle de la violence.

### La désynchronisation des politiques publiques

L'idée de transition démocratique a eu au Brésil une signification particulière, du fait que la normalisation politique s'est effectuée de manière progressive, en dix ans. Le 1er janvier 1979 date la fin de l'Acte Institutionnel n° 5, qui, pendant les dix années précédentes, avait constitué le principal instrument de limitation des droits civiques dans le pays. Le 29 août 1979, la 48e amnistie politique de l'histoire brésilienne a été votée par le Congrès National. Dix ans plus tard, en novembre 1989, a eu lieu l'élection présidentielle au scrutin direct, la première depuis le coup d'Etat militaire de 1964.

Entre 1979 et 1989, plusieurs jalons ont rythmé le retour des civils sur la scène politique et à la direction des affaires publiques. Particulièrement importante, du point de vue du processus de redémocratisation a été, en 1982, l'élection directe des gouverneurs des Etats.

Survenues dans le cadre d'un régime où le pouvoir central restait entre les mains des forces armées, ces élections ont probablement suscité des espoirs allant bien au-delà de la capacité de réponse des nouveaux élus. Les déplacements de légitimité dans l'exercice du pouvoir au niveau de l'union, des Etats et des communes créent alors des contradictions importantes entre la force expressive des équipes formées autour de nouveaux gouverneurs élus par le vote populaire, qui s'emploient à formuler des politiques publiques informées par l'esprit démocratique, et la disponibilité des ressources [6]. Cela crée aussi des contradictions avec le cadre institutionnel général, favorisant le président de la République, un général de l'armée de terre. Or, dans le domaine de la sécurité publique, le cadre légal hérité du régime militaire constituait sans doute encore, à l'époque, un obstacle - de taille - à une réelle réforme de la police.

Il faut dire tout d'abord que seule la police civile, ayant en charge les fonctions de police judiciaire, restait sous la tutelle exclusive des gouverneurs des Etats. Une partie importante des forces de police ne relevait pas du domaine exclusif des Secrétariats à la sécurité publique. Depuis 1969, en vertu du Décret Loi 667 du 2 juillet, la police militaire, chargée du maintien de l'ordre public et exerçant les

fonctions de police en uniforme, avait été placée directement sous la tutelle du ministère de l'armée (Pinheiro, 1982 ; Fischer, 1985 ; Caldeira, 1992) [7].

Par ailleurs, la sécurité privée, créée par le régime militaire pour faire face aux attaques contre des établissements bancaires pratiquées par les organisations de la gauche armée (Caldeira, 1992), a été l'objet d'une première réglementation en 1969-1970. Celle-ci a été modifiée en 1983. Jusqu'alors, les services de sécurité privée étaient placés sous la tutelle du Secrétariat à la sécurité publique de chaque Etat. La nouvelle législation les a directement subordonnés au ministère de la Justice et à la police fédérale. Caldeira observe que, coïncidence ou non, cette nouvelle réglementation est établie suite à l'élection directe des nouveaux gouverneurs des Etats. A la même époque, tous les fichiers politiques relevant du Département d'ordre politique et social, eux aussi auparavant dépendants des Secrétariats à la sécurité publique des Etats, sont passés sous la tutelle de la police fédérale (Caldeira, 1992 : 198-199).

Le militantisme des droits de l'homme et la lente construction d'un Etat de droit

La lenteur du retour à la normalité politique, imposée par les militaires, a aussi limité les conditions d'émergence d'une pensée sur l'Etat de droit, et a surtout pesé sur les conditions de réforme de l'Etat. Ce n'est qu'en 1988, avec la nouvelle Constitution, qu'un pas décisif a été franchi en ce sens.

Néanmoins, dans ce contexte, un militantisme orienté vers le thème des droits de l'homme s'est organisé. Il s'inscrivait dans la continuité des luttes sociales et politiques des années soixante-dix, pour la redémocratisation du pays. Comme d'autres mouvements, il a subi les effets d'éclatement suscités par la nouvelle conjoncture et a dû faire face à deux écueils principaux.

Le premier est lié à la force d'inertie d'une pensée orientée vers la réduction des inégalités, et associant sécurité intérieure et rachat de la dette sociale. Une telle pensée identifie préoccupations sécuritaires et orientations conservatrices, de droite, ou relevant de l'Etat autoritaire. Elle trouve inutile et pernicieuse la réalisation d'investissements dans la police. Coelho (1988) affirme que tel a été le cas à Rio de Janeiro et à São Paulo, à partir de 1983, c'est-à-dire, dès la prise de fonction par les nouveaux gouverneurs élus par scrutin direct : " (...) le mouvement ascendant des taux de crimes violents à partir de 1983

coïncide aussi bien à Rio de Janeiro qu'à São Paulo, avec une période de réductions significatives dans les dépenses par tête d'habitant allouées à la sécurité publique et dans la part de ces dépenses dans le total des dépenses des Etats. " [8]

A cela s'ajoutent, dans le cas de Rio de Janeiro, les effets pervers d'un populisme de gauche, qui exprime, de manière particulièrement aiguë, un retard dans le développement d'une pensée sur l'Etat de droit. Dans une situation dominée par la crise économique, le gouverneur élu en 1983, Leonel Brizola, un vieil héritier du populisme varguiste [9], a défendu l'idée de se servir d'une économie illégale et mafieuse, liée à un jeu de hasard très populaire dans le pays, le jogo do bicho, pour développer une politique sociale et pour implanter dans les milieux populaires des zones d'influence politique. Un héritage populiste, qui s'inscrit également dans la continuité d'un pragmatisme de gauche, qui fait fi de la loi pour privilégier des enjeux sociaux perçus comme prioritaires [10].

En second lieu, on observe un éclatement du thème de l'Etat de droit au niveau des tâches politiques à accomplir : celles liées aux actes de violence pratiqués par la dictature militaire à l'égard des militants politiques n'avaient pas grand rapport avec celles concernant les prisonniers de droit commun et les nouvelles victimes de la violence policière. Dans le premier cas, et à partir des principes énoncés dans le cadre de la nouvelle Constitution de 1988, il a été lancé un processus concret, toujours en cours, concernant la responsabilité de l'Etat et l'indemnisation des familles des victimes du régime militaire. C'est probablement la plus importante victoire du militantisme des droits de l'homme, dans la mesure où l'indemnisation aux familles fixe de manière incontestable la responsabilité de l'Etat à l'égard de la vie de ceux qui sont (et qui étaient à ce moment-là) sous sa garde.

Dans le cas des prisonniers de droit commun et des nouvelles victimes de la violence policière, presque tout reste à faire. A ce niveau, l'échec principal du militantisme des droits de l'homme a été sa délégitimation et sa mise à l'écart par les segments de la population au nom desquels il souhaitait parler. Cet échec a été particulièrement sensible à São Paulo, où les tentatives de créer un mouvement populaire autour de ce thème, inspiré des luttes sociales des années soixante-dix, n'ont pas abouti. Fischer dira, à propos d'un tel échec, (1985 : 24) qu'il est pour le moins " curieux " que des personnes issues des milieux populaires, et qui n'appartiennent pas elles-mêmes à la police, puissent soutenir, " contrairement à la logique de ceux qui luttent pour les droits de l'homme ", l'arbitraire de la violence policière. Le débat sur la

criminalité (que la violence policière prétend combattre) introduit dans les groupes mobilisés un élément de différenciation (entre ceux qui se prétendent dans la norme et ceux prétendument dans la déviance) qui dissout les groupes - dissolution contre laquelle ils ne sont pas capables de résister. Aussi, les conditions d'affirmation par le bas d'une thématique liée aux droits de l'homme se voient à São Paulo considérablement affaiblies.

Cependant, les principes qui sous-tendent le militantisme des droits de l'homme investissent pratiquement tout l'espace consacré à la réflexion sur la violence. La violence policière sera, dès lors, expliquée comme l'expression d'un trait culturel plus général, défini en termes d'inégalités sociales et symboliques très larges, et d'une citoyenneté impossible (Da Matta, 1982 ; Velho, 1987 ; Sussekind, 1987 ; Paixão, 1988, parmi beaucoup d'autres). Cette citoyenneté impossible engendrerait une culture de la violence et autoriserait les pratiques policières violentes, en même temps qu'elle ferait légitimer ces pratiques par la population.

Les sondages semblent donner raison à ceux qui s'expriment ainsi. Nous avons déjà cité celui réalisé en 1984 à Rio de Janeiro, Rio contra o crime, et analysé par Soares et Carneiro (1996). On y retrouve presque 30% d'opinions favorables à l'emploi de méthodes illégales et violentes par la police dans la lutte contre la criminalité. Paixão (1988) cite un autre sondage réalisé en 1986 à Recife, avec des résultats fortement favorables à la violence policière, notamment dans les couches les moins favorisées de la population : 75,2% d'opinions favorables à la peine de mort, 60,1% d'opinions favorables à l'élimination des criminels par la police, 58% d'opinions favorables aux lynchages, 54,8% d'opinions favorables aux pratiques de punition corporelle à l'encontre des prisonniers (Pereira et Oliveira, 1986).

Teresa Caldeira suggère, pour le cas de São Paulo, que cette tendance, manifestée à travers des sondages où s'exprimaient des opinions largement favorables à une police " plus dure ", aurait été un obstacle aux tentatives de réforme de la police, entreprises pendant la gestion de Franco Montoro (1983-1986) : " En somme, c'était à l'encontre de l'opinion de la majorité de la population - et non pas seulement à l'encontre des vieilles habitudes et intérêts de la police - que le gouvernement Montoro a continué à insister sur le contrôle des abus et des violences policières, et dans l'affirmation du primat de la loi " (Caldeira, 1992 : 216). Pour arriver à changer une telle situation (de violence policière), " il faut de la volonté politique et des contrôles très forts, mais ce n'est pas tout. Il est nécessaire de changer à la fois

les conceptions de la police et celles de la population, ce qui est sans doute une tâche difficile " (Caldeira : 213).

Il faut néanmoins remarquer que pendant longtemps le militantisme des droits de l'homme ne prend que faiblement en charge le thème de l'efficacité de la police et de sa formation adéquate, en vue de la baisse de la criminalité. Alors que la police devient de plus en plus violente, comme nous le verrons, les taux de criminalité grimpent et la réforme de l'institution policière, au-delà des difficultés dues à la lenteur de la normalisation politique, déjà évoquées, est pensée en termes de transformation des valeurs des policiers. Ceci est clairement exprimé par l'un des Secrétaires à la sécurité publique du gouvernement Montoro, Reale Jr., interviewé par Caldeira (1992 : 213) : " Notre tâche a été de transmettre des valeurs. Il fallait transmettre l'idée que toute personne, même un criminel [avait des droits]. (...) Transmettre ces valeurs, c'est quelque chose qui prend beaucoup de temps. (...) Pour le policier qui vit en situation de tension, car il est en train de combattre la violence en face à face (...) il est beaucoup plus facile d'avoir une réponse simple, de réagir avec violence et de tuer la personne. " L'insuffisance d'une stratégie de réforme de la police basée sur la seule idée d'un changement de valeurs se démontre par elle-même.

Vers une approche pragmatique du contrôle du travail policier et de la criminalité

Le tournant des années quatre-vingt est marqué, d'une manière générale, par une crispation du gouvernement militaire autour des instruments légaux susceptibles de lui permettre de garder un certain pouvoir, en marge du processus de redémocratisation, déjà largement entamé ; et, simultanément par un affaiblissement de ce pouvoir central et des contrôles (y compris celui de la violence) qui avaient constitué le trait distinctif de la gestion militaire depuis le coup d'Etat de 1964.

La Chronologie de la violence - 1979-1983 établie par Pinheiro (1984) le rappelle utilement. C'est une période marquée tout autant par des progrès sur le plan de la normalisation institutionnelle que par des mobilisations et des grèves importantes sur l'ensemble du pays ; mais aussi par des actes terroristes commis par des groupes de droite, notamment des secteurs des forces armées s'opposant à la redémocratisation, et par des explosions de violence populaire du type lynchage.

Ce moment est également marqué par une soudaine préoccupation du gouvernement à l'égard du thème de la violence urbaine. Par ce biais, maintes demandes de renforcement des pouvoirs de police et de légalisation d'actions arbitraires verront le jour. Le ministère de la Justice organise en 1980 un séminaire à Rio de Janeiro rassemblant sociologues et juristes, pour tenter de comprendre les causes de la violence urbaine. Le débat sur ce thème, désormais fortement pris en charge par les media, comme nous le montrent les études déjà citées de Benevides (1983) et Fischer (1985), offrira des arguments importants aux partisans des méthodes fortes pour justifier la violence de la police, malencontreusement interprétée comme un signe d'efficacité. D'une certaine manière, dès lors, on peut dire que les dés sont lancés, du point de vue de l'entraînement du Brésil dans une dynamique de la violence qui en fait aujourd'hui le deuxième pays du monde pour le taux d'homicide, juste après la Colombie.

Moins l'Etat se montre capable de déployer des moyens propres pour réduire la violence et la criminalité, plus le débat sur la violence s'autonomise et devient un travail imaginaire sur elle-même, développé par une société aux prises avec un problème qu'elle n'arrive pas à maîtriser. L'autonomisation s'opère par deux voies principales. D'abord, l'entrée en démocratie rend la violence inacceptable. Ne pouvant plus être perçue comme "naturelle" (car subordonnée à des rapports de classes violents, ou dérivée d'un Etat autoritaire), la violence apparaîtra désormais comme un objet en soi [11]. Par ailleurs, l'émergence d'un militantisme axé sur les droits de l'homme contribue à la consolidation de ce débat dans l'espace public.

Face à l'affaiblissement de l'Etat, on observe simultanément, et l'apparition de nouvelles formes de violence, et la production d'un discours de légitimation de la justice illégale et d'une action policière de plus en plus violente. Toute une production médiatique se développe sur ce registre, avec des émissions de radio et de télévision d'abord tournées vers un public populaire, mais qui l'élargissent petit à petit et parviennent à atteindre les couches moyennes. Des "intellectuels organiques" voués à ce travail de légitimation de la violence policière se constituent, au plus près d'un électorat populaire et des animateurs d'émissions de radio sont mobilisés au nom d'une lutte radicale (et violente) contre la violence. Un clivage se dessine dans la société brésilienne, entre des inconditionnels des droits de l'homme et ceux qui, au contraire, pensent que seule une violence policière accrue peut mettre fin à la montée de la criminalité et de la délinquance. Cet affrontement idéologique a largement drainé les énergies de toute une période.

Dans les milieux universitaires, les tentatives de mieux comprendre les pratiques policières, au-delà du thème de la citoyenneté qui domine les premières recherches (Benevides, 1983 ; Fischer, 1985), sont tardives et peu nombreuses. A São Paulo, la plus importante enquête sur les pratiques de la ROTA (les Rondes Ostensibles Tobias Aguiar, un groupement spécial de la police militaire) a été produite en-dehors de l'université et des centres de recherche, par un journaliste, qui a travaillé sur la question pendant de nombreuses années (Barcellos, 1992). Sur les pratiques de corruption et de violence au sein de la police civile de São Paulo, on dispose maintenant de l'ethnographie produite par Mingardi (1992), qui l'a réalisée en qualité de policier-chercheur. Pour le cas de Rio de Janeiro, il faut se reporter à Lima (1995).

< !--SPIP--> L'évolution vers une approche plus pragmatique de la police, de la criminalité et de la violence, a commencé à s'imposer néanmoins, peu à peu, dans les moeurs et dans les faits [12]. Quelques initiatives sont directement issues de la pression exercée par les militants, telle la création des premiers commissariats spéciaux pour l'accueil des femmes, rendant possible une meilleure prise en compte de leurs problèmes spécifiques (femmes battues, viols) [13].

D'autres initiatives qui renvoient directement à une évolution des pratiques sont suivies de près par les chercheurs. En 1991 a été créé, dans l'Etat de Rio de Janeiro, le " Centre de Dénonciation des Groupes d'Extermination " (CDGE), un central téléphonique accueillant des notifications anonymes et les transmettant, pour vérification, aux commandements de la police militaire et de la police civile. Ce central téléphonique s'appelle aujourd'hui Disque Denuncia (" Composez dénonciation "). Son numéro de téléphone est affiché à l'arrière de tous les autobus qui circulent dans la ville de Rio de Janeiro. L'anonymat des appels, l'efficacité dans la réponse aux demandes ont transformé le central en un service très prisé par la population, qui en fait un usage fréquent - non seulement pour dénoncer délinquants ou policiers mêlés à des affaires criminelles, mais aussi pour se plaindre des défaillances d'autres services urbains, pour lesquels les réponses téléphoniques sont moins efficaces.

D'autres initiatives ont par contre échoué. C'est le cas du programme de police communautaire, lancé également à Rio de Janeiro sous la forme d'une expérience-pilote dans le quartier de Copacabana en 1994. Développé en tant que projet spécial au sein de la police militaire, mais mal accepté à l'intérieur de l'institution, le programme de police communautaire a été abandonné avant la fin de sa première

année. " Le nouveau commandement responsable de la politique de sécurité de l'Etat ayant pris ses fonctions en mai 1995 avec un programme de " renforcement de la force de frappe de la police " n'a éprouvé aucune difficulté à le démonter en quelques mois, discrètement, et sans aucune évaluation préalable de ses résultats qui aurait justifié (une telle décision). De même que tous les autres " projets spéciaux ", la patrouille communautaire de Copacabana a été démantelée sous prétexte de l'urgence dans la " confrontation " avec le soi-disant " crime organisé " de la ville de Rio de Janeiro. Compte tenu des résistances et des obstacles mis en évidence depuis le début du programme, ce démantèlement a représenté la victoire des secteurs qui s'opposent à toute transformation dans la doctrine et dans les formes traditionnelles de l'action policière. " (Muniz, Larvie, Musumeci et Freire, 1996).

Au-delà des limites évidentes de ces expériences, qui restent somme toute isolées, fragmentaires et dépourvues de signification générale, il faut néanmoins prendre acte de l'émergence, dans le domaine de la recherche, d'un champ de préoccupations qui ne semble plus exclusivement défini par l'idée d'affrontement de valeurs, mais qui met en jeu des préoccupations plus pratiques. Ce champ est défini par la recherche de solutions susceptibles de régler à la fois le problème de la violence policière et des pratiques policières incompatibles avec un Etat de droit ; et celui de la réduction de la criminalité dont l'accroissement ininterrompu depuis le milieu des années soixante-dix est à la base de maintes pratiques violentes, et de la légitimation de la violence dans les plus larges couches de la population - surtout dans les milieux défavorisés, qui sont aussi les plus directement touchés par la violence. Dans cette nouvelle perspective, les termes d'un débat sur la citoyenneté sont redéfinis, par rapport à la période précédente.

Nouvelles configurations de la violence : élargissement et diversification de l'espace de la violence

Vers la fin des années soixante-dix, le pouvoir dictatorial s'affaiblit et s'amorce le long processus d'entrée dans la démocratie.

La privatisation de la violence

Une première modification importante tient au fait que la violence se privatise. Elle avait été politique jusqu'alors, sous toutes ses formes. Violence du régime (emprisonnements arbitraires, torture, meurtres de militants), même si la brutalité de la dictature brésilienne n'a été en rien comparable à celle des militaires au Chili, et surtout, en

Argentine [14]. Violence, aussi, des militants engagés dans la lutte armée - mais le terrorisme, pour sa part, s'est aussi autolimité. Il privilégiait les cibles matérielles et la violence instrumentale (hold-up contre des banques pour obtenir des ressources susceptibles de financer les militants clandestins et la guérilla), et ne s'adonnait que rarement à des pratiques " justicières ", prenant pour cible des vies humaines. De telles pratiques ont existé, mais elles se sont développées tardivement, au moment où l'expérience armée de la gauche avait déjà visiblement échoué. Une interprétation presque burlesque de cette période a été donnée par Fernando Gabeira, dans son récit autobiographique, *Les guérilleros sont fatigués*. Une version dure et tragique de la même expérience vient d'être proposée par Paz (1996).

Aujourd'hui, des deux côtés de ce conflit, la violence s'est privatisée et, en même temps, s'est accrue. Les institutions chargées du maintien de l'ordre (la police surtout, mais en partie aussi l'armée [15]) sont complètement contaminées par cette logique de la privatisation. Ce sont comme les deux faces du même problème. Plus la police devient corrompue, plus elle devient violente, plus elle crée les conditions favorables à un accroissement de la violence. La corruption de la police et ses défaillances au niveau du contrôle des frontières ont rendu possible l'importation illégale d'armement, surtout en provenance des Etats-Unis. La police est par ailleurs mêlée au trafic du drogue, qui se développe sous son couvert. Elle est mêlée enfin aux pratiques de " vigilantisme ", qui constituent dans l'univers brésilien les modalités les plus extrêmes et les plus pathologiques de la sécurité privée.

Les pratiques criminelles s'inscrivent aussi à bien des égards dans l'héritage du militantisme de gauche. Elles ont cessé d'être définies par l'action individuelle d'un criminel isolé, presque un artisan, et se constituent désormais comme " crime organisé " - c'est-à-dire, appuyé sur un réseau, et fonctionnant sur des bases presque militaires. Or cette expérience de l'action organisée, des stratégies de survie dans des conditions de clandestinité, des attaques contre des établissements bancaires à des fins politiques, de même que les enlèvements d'ambassadeurs, par la suite échangés contre des prisonniers politiques, toutes ces modalités d'action violente ont été introduites dans le panorama urbain brésilien par les militants de la gauche armée. Cet héritage est, par ailleurs, admis comme un fait. Pour la légende, les chefs d'un des groupes les plus importants, dans l'univers du crime organisé à Rio de Janeiro, Le Commandement rouge, auraient longtemps partagé les mêmes cellules que les détenus

politiques, dans la prison militaire de l'Île Grande, dans la Baie d'Angra dos Reis, et en auraient appris les techniques du travail illégal, mises en oeuvre après leur sortie de prison.

Reprise par le journaliste Carlos Amorim (1993) dans un long reportage sur le Commandement rouge, cette légende se fonde sur une histoire vraie. Bien entendu, elle n'explique pas l'émergence à Rio de Janeiro, au moment de la redémocratisation, de ce qu'on appelle aujourd'hui " le crime organisé ". Mais elle nous renvoie à quelque chose de bien plus intéressant, le fait qu'à l'épuisement de l'univers idéologique de la gauche armée, à l'épuisement aussi des luttes sociales des années soixante-dix qui ont annoncé la redémocratisation, a succédé, non pas un vide de discours, mais un nouveau discours social, auquel la criminalité se mêle de façon inextricable. Sans pouvoir être expliquée comme un résultat de la pauvreté, mais enracinée dans un milieu populaire, et instrumentalisée par une délinquance en col blanc (c'est bien au-delà des favelas que se trouvent ceux qui tirent les ficelles du trafic de stupéfiants), cette criminalité produit son propre discours social, face à la constitution impossible d'un mouvement social. Nous essayerons d'y revenir.

Quoiqu'il en soit, le mouvement de dépolitisation de la violence ne se limite pas à l'inversion des conflits à l'oeuvre pendant le régime autoritaire. Sous d'autres formes, telles le " vigilantisme ", il renvoie à des expériences plus anciennes, par exemple au personnage de Tenorio Cavalcanti, maire de Caxias dans les années soixante (commune de la " Baixada Fluminense ", terme par lequel on désigne une aire de la région métropolitaine de Rio de Janeiro, célèbre par sa violence) et qui détenait le contrôle à la fois politique et mafieux de la région. Se présentant souvent en public vêtu d'une cape noire et portant une mitrailleuse surnommée Lurdinha, il incarnait en sa personne toute la violence de la " Baixada Fluminense " (Souza 1980, Belloch, 1986). La disparition, dans des sociétés en voie de développement démocratique, de personnages de ce type, qui mélangeaient l'exercice d'un pouvoir à la fois personnel, local et légal, et l'assomption ouverte de pratiques violentes et illégales relève d'une complexification des pratiques sociales et surtout d'une plus grande autonomie des activités économiques, qui se trouvent aujourd'hui moins directement sous l'emprise du jeu politique. Le " vigilantisme " n'est plus aujourd'hui sous le contrôle direct de chefs politiques locaux - du moins pas dans les grandes métropoles du sud du pays. Il est davantage commandé par des logiques économiques mafieuses, que par des logiques politiques. Il est une forme pathologique de la

sécurité privée dans un pays qui a vécu l'effondrement de l'Etat légué par les militaires, plus que sa transformation.

### Elargissement et diversification de l'espace de la violence

La dépolitisation n'est pas la seule modification importante subie, dans ses configurations, par la violence avec l'entrée en démocratie - mais les autres en découlent. L'affaiblissement des mécanismes de contrôle entraîne l'intensification et l'exacerbation de la violence, avec une élévation particulièrement préoccupante des taux d'homicide et de violence fatale. Il y a par ailleurs éclatement et fragmentation des formes de la violence, chacune s'inscrivant dans des logiques spécifiques que nous allons examiner. Trois de ces formes relèvent principalement des défaillances d'une société incapable de fabriquer sécurité et ordre publics.

Nous considérerons tout d'abord les aléas de la violence policière, à la lumière de la littérature produite sur ce thème depuis quelques années : les chiffres, permettant de la mesurer ; ses sources et ses mécanismes de légitimation. Nous envisagerons ensuite ce qui apparaît comme une dérivation directe de l'incapacité de l'Etat à garantir l'ordre public : l'évolution des taux de criminalité violente, évolution qui n'est pas sans liens avec la violence policière elle-même. Nous examinerons enfin le vigilantisme et la " justice " populaire ou illégale, et tout particulièrement les meurtres d'enfants, chapitre accablant de l'expérience récente de la violence au Brésil.

Les défaillances de l'Etat, rappelons-le, n'expliquent qu'en partie la privatisation de la violence, et en particulier celle qui touche directement les institutions, en accélérant leur décomposition ; elles expliquent aussi son intensification et l'accroissement des taux de criminalité violente, ainsi que le déploiement, à la marge d'institutions corrompues et décomposées, de diverses formes de justice illégale. Elles n'expliquent pas la disponibilité des jeunes à la violence, ni les modalités de violence expressive qui leur sont propres, et qui sont davantage liées à la modernisation socioculturelle de la société brésilienne, à l'oeuvre en amont et en aval de la redémocratisation. Même si la violence juvénile apparaît souvent mêlée à la criminalité ordinaire, son approche compréhensive exige de l'interroger dans sa particularité et dans la spécificité des logiques qui la sous-tendent. Dans la mesure où il ne s'agit pas simplement d'une forme spéciale, mais d'un ensemble de pratiques inscrites dans des transformations historiques plus générales, et qui ne se confondent pas avec l'histoire

de l'effondrement de la capacité de régulation de la violence par l'Etat, nous y consacrerons un chapitre à part.

### Les logiques de la violence policière

L'actuel modèle brésilien de police s'est constitué sous le régime militaire. La structure et les pratiques de l'institution policière se sont considérablement modifiées à l'époque, et la police actuelle ne s'est toujours pas départie des principales orientations caractéristiques de la période dictatoriale.

### La militarisation de la police en uniforme

" La fonction politique des anciennes forces militaires des Etats ", explique Pinheiro, " n'a pas été une création du régime instauré par l'Acte Institutionnel n° 5 (...) Notamment après la Mission française (1906), la force publique de São Paulo s'est articulée avec les forces armées, comme une armée destinée à faire face aux rébellions urbaines, avec des armes lourdes et des soldats, à l'affût de toute mobilisation perçue comme subversion de l'ordre public (...). " (1982 : 58). Toujours est-il qu'en 1969, en vertu du Décret loi 667 du 2 juillet, la police militaire, chargée du maintien de l'ordre public, et exerçant les fonctions de police en uniforme, a été placée directement sous la tutelle du ministère de l'armée (Pinheiro, 1982, Fischer, 1985, Caldeira, 1992). Et en 1968, l'Acte Institutionnel n° 5 [16] redéfinit entièrement les règles du jeu : " Toutes les polices des Etats ont été centralisées sous le contrôle et la coordination de l'armée. Ces forces militaires, qui ont toujours été l'objet de manipulations des gouvernements des Etats, passent sous la tutelle de l'appareil d'Etat central. "

Par ailleurs, l'ennemi avait changé. Il ne s'agissait plus simplement d'assurer le maintien de l'ordre, lors des manifestations de rue, mais de faire face à la gauche armée menant des actions militarisées. A cette fin, " des unités de choc, spécialisées dans ce combat et plus agiles, ont été créées " (Pinheiro, 1982 : 59). Ces unités spéciales, maintenues pendant les dix années où l'Acte Institutionnel n° 5 a été en vigueur, existent toujours, sans que des modifications importantes aient été apportées à leurs conditions de fonctionnement d'origine. " Après la liquidation de la dissidence armée ", dit Pinheiro, " ces groupements de choc (...) se retournent vers la lutte contre la criminalité de droit commun. (...) Désormais l'ennemi n'est plus le 'terroriste' mais le criminel de droit commun infiltré au sein des masses populaires. " (1982 : 60).

Alors qu'on s'engage dans un processus de distension, censé conduire le pays dans la voie de la normalisation institutionnelle [17], le thème de la violence urbaine, médiatisé à outrance, contribue à réorienter l'action des polices militaires, sans que des changements de fond soient apportés à leur mode de fonctionnement. Les polices militaires mèneront désormais, non pas une simple activité de maintien de l'ordre, mais une véritable guerre à l'encontre de la population. Cette affirmation se mesure à l'aune du nombre de victimes, morts et blessés, causées par la police militaire dans sa guerre déployée à l'encontre de la population civile. Grâce à des recensements effectués par Pinheiro et ali (1991) et Caldeira (1992), on dispose de chiffres pour la période 1981-1991. Le tableau ci-dessous a été établi par Caldeira (1992).

Année

Population civile

Policiers

Morts

Blessés

Morts

Blessés

1981

300

ND

ND

ND

1982

286

74

26

897

1983

328

109

45

819

1984

481

190

47

654

1985

585

291

34

605

1986

399

197

45

599

1987

305

147

40

559

1988

294

69

30

360

1989

532

ND

32

ND

1990

585

ND

13

ND

1991

1140

ND

78

2520

(ND = information non disponible).

Les décès des policiers concernent l'ensemble des décès, y compris en-dehors du travail. Les décès de la population civile concernent exclusivement ceux survenus pendant des confrontations avec la police militaire. Selon le quotidien Folha de S. Paulo du 10 décembre 1991, (" Polícia Militar Mata mais de Mil em 91 e Bate Recorde "), seulement 30 % des décès des policiers ont eu lieu pendant des confrontations. Les autres sont décédés hors activité, soit lorsqu'ils rentraient chez eux, soit alors qu'ils travaillaient en tant qu'agents de sécurité privés.

Ces chiffres montrent que l'intensification de la violence de la police militaire coïncide avec la normalisation institutionnelle. Le nombre des morts causés par des policiers dans des affrontements avec la population civile est encore (relativement) limité en 1981 et descend légèrement en 1982. Il monte régulièrement en 1983, 1984 et 1985, c'est-à-dire pendant les trois premières années de la gestion de Franco Montoro, premier gouverneur de l'Etat de São Paulo élu au scrutin direct. Il baisse de manière significative en 1986, et en 1987 et 1988, pendant les deux premières années de la gestion d'Orestes Quercia, le gouverneur qui a succédé à Franco Montoro. Orestes Quercia appartenait au même parti que son prédécesseur, sans partager exactement les mêmes convictions en ce qui concernait les droits de l'homme. Le nombre des morts causés par la police militaire remonte en flèche à partir de 1989, et atteint un pic jamais connu auparavant, en 1991. Cette année a été celle de la prise de fonctions du gouverneur Luiz Antonio Fleury, un ancien commissaire de police et ancien Secrétaire à la sécurité du gouvernement Quercia. Sa politique en la matière n'a donc pas changé par rapport à la gestion précédente, elle s'est simplement aggravée.

En octobre 1992, deuxième année de la gestion de Luiz Antonio Fleury, la police militaire, appelée à intervenir lors d'une rébellion dans la maison d'arrêt de São Paulo, a tué cent onze prisonniers et en a blessé trente-cinq [18]. Le nombre total de personnes tuées par la police militaire en 1992 s'est élevé à 1 470. Ce chiffre inclut les prisonniers victimes du massacre de la maison d'arrêt (Americas Watch, 1993b : 7). En 1993, le nombre de personnes tuées par la police militaire est descendu à 329, puis est remonté à 413 en 1994. Malgré l'infléchissement de la courbe, fortement ascendante pendant la gestion Fleury, ce chiffre reste très supérieur à celui enregistré pendant le régime militaire. (Pinheiro, 1994 : 11). Il n'y a pas de chiffres disponibles concernant les morts causées par la police militaire

à Rio de Janeiro ou dans d'autres villes du pays. A Rio, la police militaire n'est pas pour autant moins violente, mais elle est peut-être plus corrompue qu'à São Paulo et moins corporative. Des policiers militaires sont souvent mêlés à des massacres " non officiels ", ou privés, faisant de nombreuses victimes parmi la population pauvre des périphéries urbaines et des favelas de la ville.

Dans une étude sur les morts causées par la police militaire dans des affrontements avec la population civile au cours la période 1970-1992, le journaliste Caco Barcellos (1992) a mis en évidence les méthodes employées par les policiers, en s'appuyant sur une banque de données, fruit de plus de dix années de recherche. A partir d'un univers de 4 179 morts, il a défini le profil moyen des victimes de la police militaire : un homme jeune, noir ou métis, migrant bahianais, travailleur sans qualification, au revenu inférieur à cent dollars mensuels. 962 victimes recensées par lui (23 %) étaient âgées de 19 à 21 ans ; 680 (16 %) d'entre elles étaient des mineurs de dix-huit ans.

Parmi les 4 179 personnes tuées par la police militaire et recensées dans la banque de données de Barcellos, 3 546 ont été recueillies par l'Institut de Médecine Légale (auquel incombe l'autopsie des corps), dans le réseau hospitalier de la ville. " La découverte de milliers d'échanges de coups de feu, sans survivants, nous amène à croire que les policiers militaires agissent dans l'intention préméditée de tuer les suspects. Par la suite, en enlevant les corps (du lieu de l'affrontement) pour rendre plus difficile l'enquête, ils simulent une intention de prêter secours aux victimes, une attitude qui transforme les hôpitaux de São Paulo en cachettes de cadavres. Si notre méfiance est injuste, il s'agit là d'un cas invraisemblable d'incompétence médicale collective. (...) Aucune parmi les 3 546 personnes (amenées dans des hôpitaux suite à de soi-disant échanges de coups de feu) (...) n'a survécu. " A propos de la complicité des médecins, volontaire ou involontaire, à l'égard de ces faits, Barcellos explique : " Nous avons discuté avec certains médecins qui se sont défendus ; tous ont (...) affirmé que, sauf à de rares exceptions, les victimes n'arrivent pas blessées à l'hôpital, mais mortes. Certains corps présentent déjà des signes de rigidité cadavérique, ce qui indique que le décès est survenu depuis plus de trois heures. J'ai demandé pourquoi ils ne refusent pas d'accepter des cadavres dans des hôpitaux. Les raisons sont variées. Chaque médecin présente une excuse peu convaincante, qui renvoie à la peur, à l'omission et à l'absence d'intérêt à affronter la police pour défendre des personnes que la société marginalise. " (Barcellos, 1992 : 131-132).

Ce qui rend de telles pratiques possibles, c'est, tout d'abord, l'existence de mécanismes légaux qui protègent les policiers et qui leur assurent une parfaite impunité, à commencer par leur jugement par des tribunaux militaires, c'est-à-dire, par la corporation elle-même. " A travers l'amendement constitutionnel n° 7, de 1977 (c'est-à-dire, huit ans après la promulgation du Décret 667 du 2 juillet 1969 qui avait mis en route le processus de militarisation de la police en uniforme), les polices militaires se sont vues assurer une justice interna corporis " [19]. Les militaires préparaient ainsi, à travers des dispositifs de protection spéciale des leurs, le processus de distension politique déjà annoncé. Ce dispositif n'a pu être modifié par la Constitution de 1988, malgré les demandes pressantes des militants des droits de l'homme [20]. Par ailleurs, les armes portées par les policiers ne sont souvent pas individuellement identifiées, ce qui empêche la responsabilisation criminelle. Teresa Caldeira indique que, dans le cas de São Paulo, cette pratique a été modifiée au cours de la gestion de Franco Montoro [21]. On connaît trop mal les pratiques policières pour savoir jusqu'à quel point ces modifications sont réelles, et jusqu'à quel point elles persistent. On sait, par exemple, que lors du massacre de dix-neuf paysans sans terre dans le sud du Pará, en avril 1996, aucun registre d'identification individuelle des armes portées par les policiers militaires dans cet affrontement n'avait été établi ; le registre collectif existant a été détruit dans les heures qui ont suivi le massacre.

Cependant, l'absence de contrôle sur les armes n'est pas le principal dispositif assurant l'impunité des policiers militaires. Le jugement par les pairs est le mécanisme essentiel. L'enquête de Barcellos a montré que, pendant longtemps, un certain nombre de policiers, dans un corps d'élite de la police militaire, les Rondes Ostensibles Tobias Aguiar (ROTA), se sont acquis une réputation, en se revendiquant comme les auteurs d'un grand nombre de décès, de personnes tuées dans des affrontements de rue. Jugés par des tribunaux militaires, ils ont été systématiquement acquittés et même promus comme des héros de leur corporation. La dynamique de fonctionnement de la ROTA est bien illustrée par un texte transcrit par Pinheiro (1982 : 80), " Le soldat de la ROTA ", publié dans Batalhão Tobias Aguiar em Revista (1980). Il est intéressant de constater, d'un côté, l'importance de la mise en scène de la peur et de la mort, comme une menace permanente pesant sur le policier soldat ; et de l'autre, l'identification de ce dernier à un groupe, à un collectif, la corporation, qui le dépasse et qui est, lui-même, " au service de l'humanité " :

< !--SPIP--> " C'est le soldat de la ROTA

Qui lutte loyalement

En risquant sa vie

Pour le bien de l'humanité

Il laisse chez lui sa famille

Qui prie pour son sort

Qui prie et qui demande à Dieu

De ne pas lui envoyer la mort. "

Cette dynamique de la peur est sûrement à l'origine du meurtre commis, en novembre 1996, par un policier militaire contre un jeune garçon de quatorze ans à São Bernardo do Campo, commune de la région métropolitaine de São Paulo. Ce dernier jouait avec un ami sur un terrain de football à sept cents mètres de la maison. Il avait dans la main un revolver en plastique. Des policiers militaires qui patrouillaient dans les environs les ont vus. Ils sont descendus de leur voiture, avec leurs armes dégainées, en enjoignant le garçon de jeter la sienne. Celui-ci a répondu qu'il s'agissait d'un jouet. Un des policiers a tiré deux fois, le touchant au menton et à la poitrine. La description des faits, par les policiers, ressemble mot à mot à des récits similaires, qu'on retrouve dans l'enquête de Barcellos. " Selon la version de la police militaire, les policiers passaient à proximité du lieu des faits lorsqu'ils ont aperçu deux garçons à 'l'attitude suspecte', lesquels manipulaient dangereusement une arme. 'Nous n'avons pas de doute quant au fait qu'il a tiré à l'adresse des policiers avec une vraie arme', a dit le lieutenant Julio Cesar Parruca, président de l'enquête instaurée par la police militaire. Selon les termes de la main courante, les enfants auraient observé la rue " de manière bizarre ". Les policiers seraient descendus de leur voiture et ils auraient été accueillis par des coups de feu. L'un des policiers militaires aurait été atteint au pouce de la main gauche. L'enfant a été conduit par les policiers aux urgences, mais à l'arrivée il était déjà mort. " (Zanini, 1996).

[Lire la suite](#)

---

[1] Un sondage sur le thème de la criminalité urbaine, réalisé en 1984 à Rio de Janeiro, a mis en évidence 29,6 % d'opinions favorables à

l'emploi de méthodes policières illégales, y compris celles pouvant entraîner la mort ou la mutilation. Cf. Soares Luiz Eduardo e Carneiro Leandro Piquet, " Os quatro nomes da violência : um estudo sobre éticas populares e cultura política ", *Violência e Política no Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996.

[2] La nouvelle importance médiatique du thème de la violence urbaine a été soulignée, entre autres, par Fischer Rosa Maria, *O Direito da População à Segurança*, Petrópolis, Vozes/CEDEC, 1985, p. 62, note 22). A travers un recensement des articles traitant de ce thème dans deux journaux de São Paulo (O Estado de S. Paulo et Jornal da Tarde), qui ne font pas partie de la presse à scandale et dont le profil éditorial est plutôt discret, elle constate que l'on passe, entre juillet 1970 et juillet 1971, d'un ensemble de 48 titres d'articles concernant des faits de violence urbaine, à 184 dans la période comprise entre juin 1978 et juin 1979. Sur ce thème, voir aussi Benevides Maria Victoria, " *Violência, povo e policia* ", *Violência urbana no noticiário de imprensa*, São Paulo, Brasiliense 1983.

[3] Teresa Caldeira montre, dans une thèse sur les couches moyennes en chute et leurs représentations de la violence urbaine dans la ville de São Paulo, comment les marchés de l'immobilier et celui de la sécurité privée recréent, dans les années quatre-vingt, de véritables territoires à l'intérieur desquels les couches les moins démunies de la population sont censées vivre, protégées contre les nouvelles classes dangereuses, formées par les migrants de l'intérieur, surtout ceux venus du nord-est du pays. Cf. Caldeira Teresa Pires do Rio, *City of Walls. Crime, Segregation and Citizenship in São Paulo*. University of California at Berkeley, 1992.

[4] Weffort Francisco, " *A América Errada* " in *Lua Nova*, n° 21, São Paulo, setembro 1990.

[5] On a souvent dit ces dernières années, en faisant référence aux processus de dualisation qui touchent le continent européen, que l'Europe se latino-américanise. Il faut pourtant préciser, en ce qui concerne l'Amérique latine, ce que d'ailleurs fait Weffort Francisco (op. cit.), que l'aspiration développementiste portait en elle un rêve d'intégration. La naturalisation de la dualisation (et en cela l'Amérique latine rejoint l'Europe) est un phénomène bien plus récent.

[6] Ces contradictions ont été particulièrement bien mises en évidence dans une étude sur l'école : cf. Silva Rose Neubauer e Mello Guiomar

Namo, " Política Educacional para os Anos 90 " in Estado e Educação, Campinas et São Paulo, Papirus/Cedes/Ande/Anped, 1992.

[7] La Constitution de 1988 a rétabli la tutelle des gouverneurs sur les polices militaires de leurs Etats. Les polices militaires restent néanmoins comme "réserve de l'armée". Le paragraphe 6 de l'article 144 de la constitution fédérale établit que " Les polices militaires (...), forces auxiliaires et réserve de l'armée, seront subordonnées, ainsi que les polices civiles, aux gouverneurs des Etats (...) ". Nous aurons à revenir sur ce point, dans la discussion à propos de la violence policière. Il faut ici simplement signaler que cette formulation exprime la défaite de ceux qui se battaient pour une démilitarisation de la police chargée du maintien de l'ordre public. Cf. Pinheiro Paulo Sergio, " Policia e Crise Política : o Caso das Policias Militares " in Violência Brasileira, São Paulo, Brasiliense, 1982 ; Fischer Rosa Maria, O Direito da População à Segurança, Petropolis, Vozes/CEDEC, 1985 ; Caldeira Teresa Pires do Rio, op. cit.

[8] Teresa Caldeira Pires do Rio, op. cit., ibid.

[9] Du nom de Getulio Vargas, chef de la révolution de 1930 au Brésil

[10] Teresa Caldeira conteste que cette réduction de dépenses ait eu lieu dans le cas de São Paulo. Une telle constatation semble moins contestable dans le cas de Rio de Janeiro. Ce dilemme est bien illustré par le conflit opposant le sociologue Herbert de Souza (Betinho), nationalement connu en tant qu'ex-militant de gauche, ex-réfugié politique, et pour avoir relancé le débat sur la solidarité dans le pays en organisant une campagne nationale contre la faim, et l'avocat de gauche Nilo Batista, ex-avocat de prisonniers politiques et ex-gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro, accusé d'avoir reçu des fonds d'un parrain du jogo do bicho, destinés à une association de lutte contre le sida dirigée par Betinho, cf. Cordeiro Renato et Fagundes Renato, " Nilo Batista abre guerra contra Betinho ", Jornal do Brasil, 24 juillet 1996).

[11] Particulièrement significative, à cet égard, est la constatation de Lygia Sigaud, qui montre que le thème de la violence ne commence à figurer de manière autonome dans les débats du syndicalisme rural qu'à partir du milieu des années quatre-vingt. Jusqu'alors, on observait une sorte de naturalisation de la violence, comme si celle-ci était inhérente aux rapports des classes et indissociable d'eux. Cf. Sigaud Lygia, " Milicias, Jagunços e Democracia ", Ciência Hoje, Suplemento, n° 28, vol. 5, janeiro/fevereiro, 1987.

[12] Un séminaire international organisé au sein de l'Université de São Paulo exprime, par son titre, cette évolution : Stratégies d'Intervention Policière dans l'Etat Moderne, Nucleo de Estudos da Violência, 2-4 septembre 1996. Voir Adorno Sergio et Peralva Angelina (eds), " Estratégias de Intervenção Policial no Estado Contemporâneo ". Tempo Social. Revista de Sociologia da USP, volume 9, n° 1, maio de 1997.

[13] Pour un bilan des résultats à Rio de Janeiro, voir Soares Luiz Eduardo, Soares Barbara Musumeci et Carneiro Leandro Piquet, " Violência contra a mulher : as DEAMs e os pactos domésticos ", dans Violência e Política no Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996 ; Soares Barbara Musumeci, " Delegacia de atendimento à mulher : questão de gênero, numero e grau ", dans Violência e Política no Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996 ; Muniz Jacqueline, " Os direitos dos outros e outros direitos : um estudo sobre a negociação de conflitos nas DEAMs/RJ ", Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996.

[14] Alors que dans ces pays, le nombre des morts et disparus dans des affrontements avec le régime se chiffre par milliers, au Brésil, le nombre de familles susceptibles d'être indemnisées en vertu de la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat dans la mort d'un de leurs membres (chiffre établi grâce au travail développé depuis onze années par les militants de l'organisation Tortura Nunca Mais - (Torture, plus jamais) - n'atteint pas cent cinquante personnes. On estime à quatre cent cinquante le nombre de morts et de disparus pour des raisons directement ou indirectement liées aux conditions d'incarcération ; et à cent trente-huit le nombre de familles remplissant les conditions accordées, pour bénéficier d'une indemnisation de l'Etat.

[15] Par ses pratiques, surtout en vertu de la non-fixation de ses effectifs et de la circulation permanente à travers le territoire national, l'armée s'est montrée davantage capable de résister à la contamination des pratiques délictueuses. Cependant, les autorités militaires sont les premières à reconnaître que cette immunité est loin d'être parfaite. Le trafic illégal d'armement appartenant aux forces armées a été maintes fois dénoncé.

[16] L'Acte Institutionnel n° 5 du 13 décembre 1968 est perçu comme un nouveau coup d'Etat, à l'intérieur du coup d'Etat de 1964, inaugurant la phase la plus dure du régime militaire, qui allait durer dix ans.

[17] La notion de distension politique a pris une importance centrale dans le vocabulaire du Général Ernesto Geisel, lorsqu'en 1974 il s'est proposé d'engager des réformes " progressives et sûres ", susceptibles de conduire le pays dans la voie de la redémocratisation.

[18] Dix ans auparavant, en plein régime militaire, l'intervention de la police lors d'une rébellion à la même maison d'arrêt avait causé dix-huit morts et trente-trois blessés, dont douze blessés graves (Benevides, 1983 : 98) - un chiffre somme toute bénin, si on le compare à celui de 1992.. Le rapport établi par Americas Watch, une organisation non gouvernementale nord-américaine qui s'occupe des violations des droits de l'homme, est accablant. Certains prisonniers s'étaient déjà rendus, et étaient nus et dominés au moment où ils ont été tués. Aucun policier n'est décédé au cours de cette confrontation. Officiellement, il y a eu vingt-deux blessés parmi les forces de police, aucun gravement (Americas Watch, 1993)(( Le soir du massacre, le gouverneur Luiz Antonio Fleury s'est exprimé ainsi devant les caméras de télévision : " Que puis-je faire ? Je suis moi-même un flic... ".

[19] Pinheiro Paulo Sergio, " Policia e Crise Politica : o Caso das Policias Militares ", in Violência Brasileira, São Paulo, Brasiliense, 1982, p. 61.

[20] Un projet du député Hélio Bicudo voté par le Congrès en 1996 a réduit l'ampleur de ce dispositif, en soustrayant au jugement par les pairs les policiers militaires accusés d'homicide ; un second projet du même député, qui améliore le dispositif légal précédent, attend toujours d'être voté.

[21] Caldeira Teresa Pires do Rio, City of Walls. Crime, Segregation and Citizenship in São Paulo. University of California at Berkeley, 1992.

## **Violence urbaine, démocratie et changement culturel : l'expérience brésilienne (Partie 2)**

### La violence dans la police civile

Les pratiques de torture dans la police civile sont anciennes et assumées par les policiers comme un fait naturel, inhérent à leur métier. Un commissaire interviewé par Benevides (1988 : 76) lui explique que la torture est la base même de l'enquête criminelle et qu'elle existe dans tous les pays du monde. " Les policiers ne font que parler des langues différentes (...), ils agissent tous de la même manière. Et s'ils ne le font pas, rien ne se passe. Si le juge était à ma place, il le ferait aussi. Mais là, la justice serait frappée de discrédit. Les juges eux-mêmes n'ont pas intérêt à le faire, ils ne veulent pas venir dans un commissariat pour accrocher [1] le bandit. Ils veulent faire un procès, ils veulent que vous leur remettiez en mains un dossier tout prêt ". Le commissaire termine en évoquant le sentiment de peur qu'il porte en lui dans l'exercice de son métier. " A qui tous les risques, lors de l'arrestation de l'individu, un risque terrible ? Forcer la porte d'une baraque et surprendre le citoyen couché dans son lit, il faut du courage personnel, de la disposition, pour toucher (un très bas salaire) à la fin du mois ! " [2]

A l'origine, cette violence était limitée, et les débordements punis. En 1962, à Rio de Janeiro, un scandale a éclaté à propos d'une équipe de policiers qui, voulant procéder à un " nettoyage " des clochards, nombreux dans la ville, en ont jeté un certain nombre dans une rivière de la région métropolitaine où ils se sont noyés. Les policiers ont tous été arrêtés, jugés et ont purgé des peines de prison.

Pendant le régime militaire, la violence dans la police civile change d'échelle. C'est à ce moment-là, que se sont formés les " escadrons de la mort ", d'abord à Rio de Janeiro, ensuite à São Paulo. Tolérés, ils ont été néanmoins l'objet de dénonciations systématiques pendant toute la période autoritaire, certains ont été jugés et condamnés. Autant dire qu'ils n'ont pas bénéficié de la même protection que la police militaire. Toujours est-il que les escadrons de la mort ont contribué à repousser l'intensité de la violence jusqu'à des seuils auparavant inconnus, qu'ils l'ont naturalisée à travers l'idée d'un apport génétique propre à certains bandits, qu'ils qualifiaient de " bandits nés " et d'irrécupérables ". Dès lors, pour eux, la seule sanction possible était la mort.

Une partie importante des enquêtes menées à São Paulo contre les escadrons de la mort a mis en évidence les liens entretenus entre ces policiers civils et le trafic de stupéfiants. Un journaliste interviewé par Benevides (1983 : 60), habitué du monde de la police, objecte que la logique mafieuse n'était, cependant, ni exclusive ni dominante au sein de ces groupes. Une seconde orientation, plus idéologique, lui semblait primer dans leur pratique : c'était l'idée de " nettoyage de la société ". Pour la police de São Paulo, Rio de Janeiro avait donné l'exemple, en montrant qu'il ne servait à rien d'arrêter, il fallait tuer. " Je suis allé à Rio voir un commissaire qui est d'ailleurs toujours en service, il s'appelle Rogério Mont Karp, un commissaire célèbre de la Baixada Fluminense. Il m'a expliqué que le système consistait (...) dès l'arrivée [dans une commune de la région], dès le premier jour, quand un nouveau commissaire prenait ses fonctions, à placer deux cadavres à n'importe quel point de la route. Deux bandits, des fois sortis directement de leur cellule (...) ; c'était le premier avertissement, le lendemain encore deux autres, le troisième jour encore deux, alors les bandits disparaissaient. (...) [Ce commissaire] était le propriétaire d'un réseau de stations-service et il jouait très bien du violon (...) Ceux de São Paulo ont cherché à imiter cette façon d'agir. "

Les enquêtes ont permis d'estimer à entre cent cinquante et deux cents le nombre d'exécutions pratiquées à São Paulo contre des prisonniers de droit commun. " 40% d'entre elles concernaient des gens sortis de la maison d'arrêt Tiradentes, à l'époque. Ils regardaient le dossier d'un prisonnier et ils disaient : " voilà le type avec lequel on va en finir. Monsieur Untel (...) va être probablement libéré grâce à une action en appel menée par l'avocat du Tribunal. "I. Ils prenaient le type, s'arrêtaient dans un endroit isolé quelconque, et l'exécutaient. Nous avons reconstitué des descriptions d'exécutions, où il y avait même une composante étrange, qui était le besoin de montrer qu'ils étaient plus courageux que les bandits. Alors il y a eu des cas où la victime de l'escadron était obligée de se battre physiquement avec le policier. (...) Le type savait qu'il allait mourir. Ils se battaient à mains nues, puis allumaient les phares et le tuaient. Ils manifestaient même du respect pour certaines de leurs victimes, comme dans le cas de ce type qui est mort, une cagoule lui cachant le visage, et qui disait 'vous êtes des fils de putes, des lâches !' [Ils pensaient qu'il] était mort comme un homme, alors ils le respectaient. "

La police explique habituellement sa propre violence par la violence de la criminalité. Cet argument amène les policiers à demander de plus en plus de pouvoirs. Ainsi, un commissaire de police d'un quartier de São Paulo, en juin 1982 : " Pour combattre cette criminalité, il faudrait

changer la loi à propos de l'abus d'autorité, pour rendre l'action de la police plus facile. Un instrument important, c'est la mise en détention préventive, car si on arrête une dizaine de types au hasard, je vous assure qu'au moins la moitié est déjà inscrite au fichier. " (Fischer, 1985 : 26).

Ceux qui ont connu la police et les délinquants des années soixante pensent que les escadrons de la mort ont joué un rôle décisif dans l'entraînement d'une spirale de la violence. Un journaliste interviewé par Benevides (1983 : 64 et s.) évoque un bandit d'autrefois, qu'il avait connu à Rio de Janeiro. Il pratiquait des vols à main armée, mais son arme n'était jamais chargée : " Il craignait que le type ne réagisse, et à ce moment-là il serait obligé de le tuer et il serait mis en accusation pour homicide, ce dont il n'avait pas envie. Il savait qu'en volant avec une arme vide, il ne tuerait personne. " Le policier d'autrefois serait aussi moins violent, dit-on. Il rentrait dans le milieu, menait une enquête pendant plusieurs mois, se liait d'amitié avec les proches de l'individu qu'il recherchait, aidait les gens du voisinage, puis à la fin il rédigeait une main courante. Le même journaliste conclut : " Je pense que les escadrons [de la mort] ont stimulé la violence, de même que ce genre d'action policière où le policier, lorsqu'il sort de la voiture, est déjà en train de tirer. Cela a éliminé le bandit qui volait sans armes, le type n'arrive plus à survivre comme un modéré, il faut qu'il soit un radical. " (Benevides, 1983 : 69).

Un commissaire interviewé confirme également cette perception : " Le délinquant, le bandit, disons, est devenu violent. Ce que j'appelle la violence, c'est les attaques à main armée, (...) le viol, le meurtre, cette violence est apparue après les escadrons de la mort (...) Le bandit qui purgeait des peines à la maison d'arrêt était un bandit spécialisé, un bandit universitaire. (...) Nous avons à São Paulo des voleurs qui préparaient la clé [dont ils avaient besoin] devant la porte de la maison [qu'ils allaient voler], c'était des champions. On ne pouvait pas s'empêcher d'admirer des types comme ça, c'est un don. Un type qui ne portait pas d'arme, il n'en avait pas besoin, dès que les gens sortaient, il rentrait, il volait tout. Cela existe encore, mais ils sont très rares. " (Benevides : 69). Un autre journaliste interviewé conclut dans la même direction : " Au moment où on quitte ce qu'on appelle le crime intelligent pour passer au crime d'attaque directe, la violence physique vient avec, bien évidemment, car le type réagit, l'autre est obligé de le blesser, de lui faire mal. Il y a eu une massification du crime, du criminel, des délinquants. Les spécialistes (...) étaient des individus, des gens qui avaient leur propre

individualité. Aujourd'hui, avec la massification, leur personnalité c'est l'arme, c'est la violence. "

### Corruption et inefficacité de la police

Les pratiques de la police, surtout de la police civile, qui accueille quotidiennement tous les types de plaintes de la population, bousculent en permanence les principes de la citoyenneté, en reproduisant et en accroissant les inégalités entre les citoyens. D'un côté, les plaintes des plus démunis ne sont pas prises en considération de manière adéquate et suffisante, de l'autre, ceux qui peuvent payer contournent plus aisément les difficultés et évitent de tomber sous le coup de la loi. (Fischer, 1985 ; Mingardi, 1992). Une telle reproduction des inégalités sociales par le biais du système pénal est ancrée dans des traditions culturelles, certes fondées sur ces mêmes inégalités, mais aussi sur des pratiques qui constituent en elles-mêmes des mécanismes de régulation, qui ont été, dans un passé très proche, propres à des groupes traditionnels. Les commissaires de police ou les inspecteurs entendus par Fischer (1985), qui renvoyaient chez elles des femmes de milieu social modeste venues se plaindre d'avoir été battues par leur mari, et qui leur disaient : " allez y, c'est pas grave, si vous portez plainte, il va se fâcher davantage ", réagissaient en fonction des références propres à ces régulations traditionnelles. De vieux habitants des favelas de Rio, que nous avons nous-même interviewés, racontent que jusqu'à très récemment, des habitants reconnus par les favelados faisaient la police parmi eux. Et c'était bien, disaient-ils, car lorsqu'un mari battait sa femme, elle n'avait pas, comme à présent, à aller au commissariat pour porter plainte. Le problème était tout de suite réglé à l'intérieur du groupe. Aujourd'hui, des commissariats spéciaux d'accueil à la femme remplacent ces régulations traditionnelles, non pas nécessairement par la suite d'une modernisation radicale des comportements, mais souvent simplement parce que, par leur existence même, ils favorisent une nouvelle négociation du vieux pacte domestique. (Soares, Soares et Carneiro, 1996). Dès lors, si les progrès de la citoyenneté sont indissociables de la mise en place de structures propres à l'Etat de droit, ils buttent contre des pratiques traditionnelles qui leur résistent.

La reproduction des inégalités sociales par les agents de la police est elle-même ancrée dans les représentations d'une société inégalitaire (Bretas, 1996) où ceux d'en haut ont gardé l'habitude de payer des pourboires aux fonctionnaires de l'Etat juste pour leur rappeler ces différences de fait, que la loi s'abstient d'énoncer formellement. Le problème posé en ces termes, ses conséquences restent néanmoins

limitées. Mais la corruption dans la police a, ces dernières années, atteint des niveaux bien plus graves. Elle s'est développée en symbiose avec la criminalité violente et elle la favorise directement. Il est très difficile d'en prendre la mesure exacte, d'autant plus que la justice est elle-même défaillante. Des scandales éclatent régulièrement. Dans les favelas, devenues des repaires de la criminalité et du trafic de drogue, il va de soi que, malgré leurs contradictions apparentes, les policiers frayent avec les bandits. Ces derniers les payent, et à l'occasion les dénoncent. Mais au-delà, les réseaux de la drogue, mobilisent des influences beaucoup plus puissantes.

Encore au-delà, la corruption dans la police est au cœur du trafic illégal d'armes à feu, alors que l'absence de contrôle sur la circulation de ces armes, et l'existence d'armes à la portée de tout le monde, sont indissociables des hauts niveaux atteints à l'heure actuelle par la violence létale. Un certain nombre de faits significatifs illustrent notre propos. L'une des crises les plus récentes dans la police civile à Rio de Janeiro, survenue fin 1994, a été liée au fait que la Division anti-enlèvements - DAS - une division chargée de la lutte contre les enlèvements avec rançon, devenus l'une des formes les plus importantes de la criminalité violente dans la ville (Caldeira, 1996), était soupçonnée d'être elle-même à la tête de ces enlèvements. Lorsqu'il a pris ses fonctions, en 1995, le commissaire Hélio Luz, actuel chef de la police civile de l'Etat de Rio de Janeiro, proche du Parti des Travailleurs, a déclaré : " Désormais, la DAS ne fera plus d'enlèvements. " (Caldeira, 1996b : 61).

Caldeira (1996b : 63-64) indique par ailleurs que quelques grandes opérations de saisie d'armes et de munitions, toutes réalisées en juin 1995 en dehors des favelas de Rio, avaient mis en évidence la participation d'ex-policiers civils ou militaires et d'ex-militaires. De la même manière, l'arrestation de quelques grands trafiquants avait permis de mettre en évidence la participation de policiers (civils, militaires ou de la police fédérale) qui assuraient l'arrivée des drogues, des armes et des munitions dans les centres de distribution au détail, situés notamment dans les favelas.

Violente, et favorisant par conséquent le développement d'une spirale de la violence ; corrompue, et favorisant par là les conditions matérielles du développement d'une criminalité violente, la police ne peut être qu'inefficace dans l'exercice de son activité de maintien de l'ordre et de lutte contre la criminalité. Caldeira (1996a) l'a récemment montré dans une étude préliminaire sur les enlèvements contre rançon

à Rio de Janeiro. Analysant, à travers un dossier de presse, cent cinquante-sept enlèvements contre rançon survenus dans l'Etat de Rio de Janeiro entre le 1er janvier 1995 et le 31 mai 1996, c'est-à-dire au cours d'une période de dix-sept mois, Caldeira (1996a : 16) a montré que, malgré la sous-estimation probable des données dont il disposait, cette branche de l'économie illégale n'a pas mobilisé moins de quatre millions et quatre cent mille réaux (un peu plus de vingt-deux millions de francs). La Division anti-enlèvements a mené des enquêtes à propos de cent trente-deux enlèvements sur cent cinquante-sept dont la presse a fait état au cours de la période considérée. Pour cent-douze cas, le résultat de l'enquête a été négatif ; elle a permis d'en élucider vingt. Quarante-cinq personnes ont été arrêtées, dont trente-sept en flagrant délit, mais qui n'avaient toujours pas été mises en accusation. quatre-vingt-dix-neuf suspects se trouvaient en liberté. Seules trois personnes avaient été mises en accusation et se trouvaient sub judice. Caldeira (1996b : 56-57) ajoute que " selon des données de la Centrale d'enquêtes du Parquet, 82 % des crimes survenus dans l'Etat de Rio de Janeiro, en une période de quatre ans, n'ont pas fait l'objet d'enquêtes de la police civile ".

C'est dans ce contexte de total effondrement de l'appareil policier que l'Opération Rio, par le biais d'une convention signée entre le gouvernement fédéral et celui de l'Etat de Rio de Janeiro, est venue marquer symboliquement la volonté d'une reprise en main de la situation. L'opération s'est déroulée en plusieurs étapes entre novembre 1994 et mai 1995. Son bilan est controversé. Elle a été bien accueillie par l'opinion publique, mais elle a mis en scène diverses tensions entre les logiques de lutte contre la criminalité et l'ordre juridique, comme l'indique Caldeira (1996b). L'armée a été accusée de pratiques de torture à l'encontre de la population pauvre des favelas. Cependant, les cas relevés sont peu nombreux. Il est douteux que ces violences aient atteint des niveaux, même proches, de ceux quotidiennement pratiqués par la police civile et par la police militaire. Les résultats, au niveau de la lutte contre la criminalité, mesurés surtout en termes de saisies de drogues et d'armes effectuées dans les favelas, ont été modestes (Caldeira, 1996b : 69, 70, 71).

Il faut néanmoins observer que l'opération a été déclenchée non pas en fonction d'une volonté de lutte contre la criminalité en général, mais en fonction des niveaux de visibilité du pouvoir des trafiquants des favelas et de l'exacerbation de leur violence à l'encontre de la population en général. Comme le rappelle Caldeira, à plusieurs reprises le couvre-feu avait été imposé non seulement aux favelados, mais assez souvent aussi aux habitants ou aux personnes travaillant

dans des quartiers environnants, y compris par la fermeture d'écoles à certaines heures de la journée ou le soir. Dans la déclaration effectuée à ce propos par le président de l'ordre des avocats de Rio de Janeiro, une intervention du gouvernement fédéral se justifiait, dans la mesure où n'étaient plus assurés " les droits de libre circulation, le droit à l'éducation, à la liberté et à la vie " (Caldeira, 1996b : 53).

Du point de vue du rétablissement minimal de tels droits, il n'est pas certain que les résultats aient été complètement négatifs. Nous avons eu l'occasion d'observer l'implantation de l'Opération Rio, dans sa première phase, de l'intérieur d'une favela de la zone sud (la zone des plages et des quartiers riches) de la ville. Même si les habitants ont été en partie réticents à l'égard d'un dispositif qui les discriminait et qui les désignait tout particulièrement, il est certain que l'opération, sans employer des moyens violents, mais par la simple dissuasion, a forcé un recul du commandement du trafic local. Avant même son déclenchement, une masse considérable d'armes ont été déposées dans des voitures aux coffres bien remplis et tout le groupe de tête a quitté les lieux.

L'opération a aussi entraîné une réorientation complète dans les modes de fonctionnement du trafic local. Parmi les trois chefs principaux, deux jeunes frères et un proche, l'un a été arrêté et se trouve actuellement détenu dans un quartier de haute sécurité ; l'autre, trop gênant, a été assassiné dans la favela même, et le troisième a déménagé. Le nouveau chef qui leur a succédé, au tempérament plus politique, a établi des rapports d'une autre nature avec la population locale, moins appuyés sur la force et la visibilité des armes et de la violence ; plus axés sur la mobilisation d'un sentiment latent d'opposition entre les favelados et les gens " de la rue " ou " du macadam ", manière par laquelle ils désignent la population extérieure à la favela. L'opération n'a pas eu d'effets pratiques du point de vue de la lutte contre la criminalité ; elle a contribué à la discrimination de la population des favelas, qu'elle ciblait, (alors que les vrais chefs de ces entreprises criminelles, qui ne vivent pas dans les favelas, n'étaient bien entendu pas visés). Mais il n'est pas certain que ses effets aient été complètement négatifs du point de vue de la vie quotidienne des habitants des favelas.

L'évolution de la criminalité violente

Les taux de criminalité violente ont commencé à s'élever de manière significative au Brésil à partir de la seconde moitié des années soixante-dix. Adorno (1993 : 9) précise la signification de cette

notion : " Composent la soi-disant criminalité violente les faits enregistrés concernant des crimes contre le patrimoine (vols et vols suivis d'homicide), contre la vie (homicides), contre la santé publique (trafic et usage de stupéfiants), contre les mœurs (viols), plus les infractions pénales (port illégal d'armes). Sont inclus dans cette catégorie autant les tentatives que les actes accomplis. Le législateur brésilien a établi une distinction entre les crimes et les infractions pénales. Il a classifié comme crime les comportements perçus comme les plus graves, leur réservant des peines d'incarcération allant jusqu'à un maximum de trente ans. Sont considérés comme des infractions pénales des comportements moins graves, qui peuvent faire l'objet d'amendes ou de peines de détention de courte durée. "

Compte tenu du degré de décomposition de l'institution policière et du discrédit dont la police est frappée, il va de soi que les données disponibles sur l'évolution de la criminalité sont fortement sous-estimées. Mais, si on accepte l'hypothèse que ces distorsions restent constantes (Caldeira, 1992), il est possible d'y faire appel pour proposer une première image du problème.

Massena (1986) fait état de l'évolution relative des crimes violents enregistrés dans la région métropolitaine de Rio de Janeiro entre 1977-1980. Entre 1977 et 1978, les taux ont été décroissants dans la région métropolitaine et dans sa périphérie et sont restés stables dans la capitale. Entre 1978 et 1979, ils s'accroissent de façon significative dans la région métropolitaine et dans la capitale, et modérément dans la périphérie. Entre 1979 et 1980, ils décroissent de façon significative dans la région métropolitaine, un peu plus modérément dans la capitale, et très modérément dans la périphérie.

Caldeira (1989, cité par Adorno, 1993 : 4) montre, pour la ville de São Paulo, que la masse des crimes violents par rapport à l'ensemble des crimes enregistrés est passée de 20 % à 30 % entre 1981 et 1987 : " En termes désagrégés, le vol et les atteintes corporelles volontaires sont les modalités de crime qui pèsent le plus sur l'ensemble des crimes violents. A partir de 1983, les vols avec violence vont représenter presque la moitié des faits enregistrés. " Cependant, vaut pour le reste du pays la remarque générale de Caldeira à propos de São Paulo(1992 : 112) - " Ce qui s'est le plus accru à São Paulo", dit-elle, "au cours de la dernière décennie [les années quatre-vingt] et qui préoccupe le plus la population : [c'est] la violence, et non pas seulement le crime " - Entre 1979 et 1994, le nombre absolu des homicides au Brésil a triplé : il s'est élevé de 11 194 en 1979 à 32 350 en 1994. Le taux pour cent mille habitants est passé, au cours de la

même période, de 11,69 à 21,04 [3]. Cette évolution est d'autant plus significative qu'on trouve en général un décalage important entre le taux d'homicide de certaines villes et le taux d'homicide général d'un pays. Aux Etats-Unis, alors que le taux d'homicide s'est maintenu stable au cours des quinze dernières années, plusieurs villes connaissent des taux comparables ou même très supérieurs à ceux de certaines villes brésiliennes. En 1985, par exemple, Washington. D.C. présentait un taux d'homicide de 77,8 pour 100 000 habitants, contre 26 à São Paulo [4]. Dans le cas brésilien, on observe au contraire, une cohérence entre l'accroissement du taux d'homicide dans les grandes villes et régions métropolitaines, et son accroissement sur l'ensemble du pays.

Entre 1977 et 1980, le taux d'homicide n'avait pas varié dans l'ensemble de la région métropolitaine de Rio de Janeiro : il s'est modérément accru dans la capitale et de manière un peu plus significative dans la périphérie. En 1980, les homicides constituaient 3,5% de l'ensemble des crimes violents dans la capitale et 8,3% dans la périphérie. Une baisse a lieu au tout début de la décennie, puis une courbe ascendante reprend à partir de 1983. Dès lors, dira Coelho (1988), " le mouvement ascendant des taux d'homicide dans la région métropolitaine de Rio de Janeiro est spectaculaire : on passe de 18 faits enregistrés pour 100 000 habitants en 1977, à 50 en 1986. Dans la capitale (...) : de 15 faits enregistrés pour 100 000 habitants en 1977, à 34 en 1986 ". L'étude, plus récente, de Soares, Sé, Rodrigues et Carneiro (1996), note, après une tendance ininterrompue à l'accroissement des taux d'homicide dans l'Etat de Rio de Janeiro et dans la capitale entre 1985 et 1989, une baisse accentuée pour l'ensemble de l'Etat en 1992. Après avoir atteint un taux de 62,55 homicides pour cent mille habitants en 1989, on régresse à 55,21 en 1992. Dans la capitale, les résultats sont moins significatifs : on enregistre néanmoins une déccélération en 1991 et en 1992. Le taux d'homicide atteint en 1992, dans la ville de Rio de Janeiro, 60,75 pour cent mille habitants, restant stabilisé par rapport à l'année précédente.

Pour le cas de São Paulo, l'étude de Caldeira (1992) montre que l'homicide constitue le type de crime qui a subi le plus fort taux d'accroissement dans les années quatre-vingt, présentant des moyennes annuelles de variation très proches, autant dans la capitale (13,06 %) que dans les communes de la région métropolitaine (14,76 %). Depuis 1985, ce taux n'a pas cessé de croître et il était en 1989 de 35,58 pour cent mille habitants dans la capitale et 39,28 pour la région métropolitaine. Six ans plus tard, en 1995, le taux d'homicide dans la ville de São Paulo est de 45,59 pour cent mille habitants,

restant par conséquent encore très inférieur à celui de la ville de Rio de Janeiro. Caldeira ajoute que déjà au milieu des années quatre-vingt, l'échelle des homicides en faisait la cause de mortalité première chez les adultes. En 1984, les homicides étaient la cause, dans la population âgée de 20 à 49 ans, de 18,5 % des décès contre 8,7 % pour les accidents de voiture.

Coelho (1988) indique, qu'au cours de la période 1981-1986, les taux d'homicide ont été plus élevés dans la ville de São Paulo qu'à la périphérie de sa région métropolitaine. Cette situation s'est modifiée au long de la décennie, comme le montre l'étude de Caldeira (1992) et comme le signale également Pinheiro (1992) : entre mai 1990 et avril 1991, les homicides, selon ce dernier, auraient causé 38 % des décès dans la capitale, 60 % dans la périphérie de sa région métropolitaine.

Ces constatations induisent une distinction nécessaire concernant les évolutions de la criminalité violente dans son ensemble. Tout d'abord, les crimes violents ne relèvent pas toujours de la violence létale. L'étude de Caldeira (1996a) à propos des enlèvements contre rançon dans la ville de Rio de Janeiro montre que sur cent cinquante-sept enlèvements pratiqués entre le 1er janvier 1995 et le 31 mai 1996, seuls quatre ont été suivis de la mort de la victime. En contrepartie, de simples infractions pénales, comme le surf du rail, que nous évoquerons plus loin, peuvent avoir des conséquences létales plus directes et plus importantes.

Mais au-delà, on sait aujourd'hui que le risque d'être volé et celui d'être tué ne sont pas les mêmes pour toutes les catégories de la population. Ce fait simple a été récemment mis en évidence, dans le cas de la ville de São Paulo, par une étude cartographique établie en vue de qualifier les différentes aires de risque dans la ville (Akerman, 1996). Mettant en rapport des données démographiques, socio-économiques, et le nombre de décès causés par homicide, disponibles pour chacun des quatre-vingt-seize districts administratifs de la ville, on constate une opposition tendancielle entre le niveau socio-économique des districts et les taux d'homicide : Jardim Angela, avec une " note socio-économique " de 2,02 présente en 1995 un taux d'homicide de 111,52 pour cent mille habitants, supérieur à la ville de Cali, en Colombie. Perdizes, avec la " note socio-économique " 7, présente à la même occasion un taux d'homicide pour cent mille habitants de 2,65. Inversement, ce district présente le plus fort taux de vols de véhicules, avec ou sans violences.

< !--SPIP-->

D'autres données montrent une évolution certaine au niveau des formes du crime, notamment le passage, déjà évoqué, du crime d'auteur au crime massifié, où la transgression cesse d'être exceptionnelle pour devenir un problème social [5] ; elles indiquent aussi, à l'intérieur de cette massification, l'émergence du crime organisé, soulignée par de nombreux auteurs [6] ; et, finalement, elles marquent la dissociation relative, entre ces nouvelles formes de criminalité et les causes des homicides qui, ayant subi, comme nous l'avons vu, une évolution spectaculaire, constituent aujourd'hui la plus grave source d'inquiétude pour la population. En 1996, selon les résultats d'un sondage Datafolha, 63 % des habitants de la ville de São Paulo craignaient d'être assassinés, 61 % d'être touchés par une " balle perdue " [7]

Or, en ce qui concerne les causes de cette criminalité létale, une étude de cas développée dans une des aires les plus criminogènes de la ville de São Paulo, la zone sud, a montré que 48,3 % des auteurs d'homicide, dans cet univers, n'étaient pas des professionnels du crime, mais des personnes qui tuaient dans des situations de tension et de violence interpersonnelle, parce qu'elles disposaient d'une arme à feu à portée de la main. Seuls 24,1 % des cas considérés relevaient du crime professionnalisé stricto sensu. Le rapport entre les décès et l'usage ou le trafic de drogues a été aussi relativisé : 70,1 % des victimes n'avaient pas de casier judiciaire et n'étaient pas usagers de drogues. Les homicides en rapport avec le trafic de drogues occupent le troisième rang parmi les causes les plus courantes de décès dans la zone sud de São Paulo [8].

Le profil des victimes d'homicide, cohérent avec celui des auteurs d'homicides, enfin, coïncide dans toutes les études : il s'agit généralement d'un homme jeune [9]. Pour Rio de Janeiro, Cesar Caldeira fait état de chiffres très proches : " l'écrasante majorité des victimes d'homicide (90 %) appartient au sexe masculin. Et le profil de la victime d'un homicide est celui d'un homme pauvre, noir ou métis, entre 18 et 29 ans (avec une concentration dans la plage située entre 18 et 24 ans), décédé dans un lieu public " [10]. Ces résultats coïncident également avec ceux de Caco Barcellos, concernant les victimes de la violence policière [11]. L'homicide touche néanmoins aussi, de manière très significative, les adolescents. Entre 1979 et 1994, 45 469 adolescents ont été assassinés au Brésil [12].

La justice illégale

La généralisation des comportements violents et de la violence dans les relations interpersonnelles est tout d'abord une conséquence naturelle de l'effondrement de l'Etat, incapable de la limiter et de la réguler. Dès lors, on constate de sa part de véritables actes d'incitation à l'autodéfense et des appels à la population à s'armer. Maria Victoria Benevides montre, au début des années quatre-vingt, tandis que le régime militaire était toujours en place, mais en cours d'affaiblissement, l'émergence dans l'espace public de débats fortement médiatisés sur le thème de la violence urbaine et, simultanément, sur le thème de l'autodéfense [13]. " L'auto-armement de la population a été proposé et stimulé par le Secrétaire à la sécurité de [l'Etat de] São Paulo, et justifié, entre autres, par l'évêque de Porto Alegre, D. Vicente Scherer, pour qui 'tous doivent porter des armes, car personne ne doit être idiot et se laisser attaquer' " [14]. Le Secrétaire à la sécurité de l'Etat de São Paulo a déclaré en toutes lettres : " Tout chef de famille doit avoir une arme chez lui " [15].

En même temps que l'incitation à l'autodéfense et au port d'armes, émergent des discours de justification et de légitimation des pratiques violentes, qui abolissent les barrières symboliques empêchant la généralisation de telles pratiques. Maria Victoria Benevides cite les déclarations d'un responsable de la police des polices, Antonio Lucena, à propos des tortures à la suite desquelles un ouvrier de Belo Horizonte avait subi une incapacité définitive de travail [16]. L'ouvrier était accusé de sévices contre un jeune. Le responsable de la police des polices, appelé à se prononcer sur les faits, a déclaré : " Je ne suis pas favorable à la violence policière. Mais je tiens à souligner que, dans ce cas-là, cela s'explique. Si j'étais un juré, et que le père du jeune homme victime des sévices de Jorge [l'ouvrier torturé] l'avait tué et charcuté, je l'aurais acquitté. Plus encore : je décorerais le père " [17]. M. V. Benevides cite encore le cas de membres du Conseil municipal de la ville de Macaé qui, lors d'un discours devant le Conseil, ont apporté leur soutien aux lyncheurs d'un obsédé sexuel.

La légitimation des pratiques violentes, la tolérance face à la violence marquent toute cette période d'un aveu d'impuissance de l'Etat. Elles ont une portée très large et très générale. Il ne s'agit pas d'une violence de classe, ou de la seule violence des élites, mais de l'acceptation d'une violence que la société n'arrive plus à maîtriser. Un militaire, le colonel Carlos Aloisio Weber, président du Réseau ferré de São Paulo (REFESA), déclare " comprendre parfaitement " le déchaînement de violence des usagers du réseau, qui ont détruit des trains, toujours en retard et en très mauvais état de conservation : 'Si j'étais là, moi aussi je casserais tout... je respecte beaucoup la sainte

rage de l'usager, en ce qui concerne les causes, dont la responsabilité nous appartient. " (Benevides, 1983 : 38) Ce type de déclaration, où on n'hésite pas à reconnaître la légitimité des doléances populaires, ainsi que l'impuissance des responsables à y porter remède, est affinée avec le ton du dernier gouvernement militaire, celui du Général Figueiredo, lequel pour sa part déclarait : " Si j'avais à vivre avec un salaire minimum, je me tirerais une balle dans la tête. "

Le discours des responsables institutionnels à l'égard de la violence rencontre un écho favorable au niveau de la société civile. Benevides cite les déclarations du directeur de l'Association commerciale de Santo Amaro (São Paulo) : " 'Tout arbre donnant de mauvais fruits doit être coupé'. Avec cette citation évangélique, Manoel Rocha Alves (...) dit que beaucoup de ses collègues de bureau soutiennent et défendent les exécutions sommaires comme une forme de lutte contre la criminalité. 'Nous ne supportons plus l'action des marginaux et je crois qu'il est nécessaire que l'escadron [de la mort] fasse quelque chose.' (Folha de São Paulo, 1.5.1983). " Divers sondages ont fait état d'opinions favorables à l'emploi de telles méthodes. Ainsi, celui réalisé à Rio de Janeiro, en 1980, relève 44 % d'opinions favorables aux pratiques de lynchage, car 'si la justice n'agit pas, il faut que le peuple le fasse'. " (Benevides, 1983 : 98) Celui réalisé à Recife, en 1986, signale jusqu'à 58 % d'opinions favorables aux lynchages (Paixão, 1988 : 192).

Dans l'ensemble, le retour progressif à la normalité institutionnelle, de même que la refonte démocratique de la légalité à travers la Constitution de 1988, ont eu comme pendant un fort décalage entre cette légalité retrouvée et son illégitimité de fait. Ce que la légalité démocratique affirmait dans la forme, la large légitimation, dont la violence illégale était l'objet, le niait dans les faits. Sous ce couvert, les pratiques de justice illégale se développent sans retenue tout au long des années quatre-vingt, un phénomène qui se poursuit jusqu'à l'heure actuelle, sous trois formes principales. Premièrement, les lynchages constituent ou bien une modalité spontanée de réaction collective à ce qu'un groupe occasionnel ressent comme une menace ponctuelle contre sa propre sécurité ; ou bien, de manière plus complexe, l'acte de vengeance perpétré par une communauté plus stable, un groupe de voisinage par exemple, face à l'agression subie par l'un de ses membres. Deuxièmement, les chacinas sont des meurtres perpétrés, non pas contre un individu isolé, mais contre tout un groupe de personnes, pour des raisons souvent mal élucidées. C'est devenu depuis quelques années une forme de violence très importante dans les quartiers pauvres et les zones périphériques de São Paulo.

Troisièmement, des formes variées de vigilantisme peuvent prendre la forme de pratiques illégales dans certaines entreprises de sécurité privée, qui en appellent à la manière forte ; ou bien il s'agit de groupes qui font la police, avec des méthodes extrêmement violentes, généralement au sein des quartiers pauvres, ou près des espaces commerciaux, à la demande des commerçants. Ils sont connus à São Paulo comme des " justiciers ", à Rio de Janeiro comme des " exterminateurs ".

Nous ne traiterons néanmoins que de deux de ces formes - les lynchages et le vigilantisme, aucune enquête sur les chacinas n'étant pour l'instant disponible, à notre connaissance. Nous nous limiterons à rappeler, sur ce point, les événements d'août 1993, au cours desquels vingt et un habitants de la favela Vigario Geral , à Rio de Janeiro , ont été assassinés par un groupe paramilitaire formé par des policiers militaires et par des ex policiers militaires. Ces derniers vengeaient ainsi, sur la personne des favelados, choisis de manière aléatoire, la mort de deux agents de police, décédés quelques jours auparavant lors d'un affrontement avec des trafiquants de drogue. Ce cas a acquis une notoriété particulière, car au moment de l'enterrement des deux policiers, leurs collègues ont levé collectivement le bras pour leur jurer vengeance, et cela devant les caméras de télévision. D'autres cas, avec un nombre plus réduit de victimes, surviennent régulièrement, en particulier pendant les week-ends, dans les quartiers pauvres de la périphérie de São Paulo. La presse se limite à en dresser une liste monotone, en indiquant le quantième de l'année, alors que pour sa part, la police déclare très vaguement que ces chacinas seraient liées à des conflits entre des dealers de drogues.

Les enfants constituent un groupe particulier, parmi les victimes des actions de " justice " illégale. Dès les années soixante-dix, leur présence dans les rues s'est accrue ; elle est devenue extrêmement visible dans les années quatre-vingt. Ce phénomène complexe a induit deux conséquences importantes : d'un côté, des réactions de violence à leur rencontre, d'une très grande virulence ; de l'autre, une évolution radicale des modes de prise en charge institutionnelle de cette population extrêmement vulnérable.

[Lire la suite](#)

[Revenir à la partie précédente](#)

---

[1] Il s'agit d'accrocher le prisonnier au " perroquet ", méthode de torture courante dans les commissariats de police brésiliens. Le " perroquet " est une barre suspendue à laquelle la personne est attachée pendant des heures, pieds et mains liés.

[2] Roberto Da Matta a attiré l'attention sur la façon méprisante qui caractérise l'emploi des termes " individu " et " citoyen " dans le vocabulaire policier brésilien. Le mot " baraque " rappelle ici les habitations en bois des favelas et désigne d'une manière générale le logement typique de la population à bas revenus. Cf. Da Matta Roberto, Carnavals, bandits et héros. Ambiguités de la société brésilienne, Paris, Seuil, 1983.

[3] . Les données citées par José Toledo proviennent du Datasus, la banque de données du Ministère de la santé, cf. Toledo José Roberto de, " Em 15 anos, homicídios triplicam no Brasil ", Folha de São Paulo, 11.11.1996. Des données de l'Organisation Panaméricaine pour la Santé font mention d'un taux de dix-sept homicides pour cent mille habitants au Brésil en 1988, contre soixante-treize pour la Colombie en 1989, neuf pour les Etats-Unis et deux pour le Canada, en 1989 également (cf. Akerman Marco (coord.), Mapa de Risco da Violência. Cidade de São Paulo, São Paulo, CEDEC, 1996. Fernando Godinho et Rui Nogueira, à partir d'une étude diffusée par la Banque Mondiale, indiquent pour le Brésil le taux de 24,29 homicides pour cent mille habitants, cf. Godinho Fernando e Nogueira Rui, " Estudo mostra que so Colômbia é mais violenta do que o Brasil ", Folha de São Paulo, 18.3.1996.

[4] Caldeira Teresa Pires do Rio, op. cit.

[5] L'une des expressions majeures de ce changement est le passage d'une approche purement juridique de la criminalité à une approche sociologique du même problème, qui est devenue dominante. La réorientation du débat, enregistrée par Sergio Adorno a accompagné l'évolution du phénomène, cf. Adorno Sergio, " A Criminalidade Urbana Violenta no Brasil : Um Recorte Temático ", Rio de Janeiro, BIB, n° 35, 1er semestre 1993, p. 3.

[6] pour un bilan de cette littérature, voir Sergio Adorno, op. cit.

[7] Cette expression renvoie à un phénomène relativement courant, surtout à Rio de Janeiro, les décès causés par des balles tirées de façon aléatoire, et qui ne visaient pas nécessairement la personne

touchée. Cf. Lozano André et Schlegel Rogerio, " Assassinato apavora 63 % das pessoas ", dans Folha de São Paulo, 23.6.1996.

[8] L'auteur fait référence à une étude développée au Centre d'Etudes de la Violence de l'Université de São Paulo (NEV-USP) et coordonnée par Guaracy Mingardi. Cf. Ibid.

[9] 93,9 % des assassins et 90,6 % des victimes, dans l'étude sur la zone sud de São Paulo, coordonnée par Mingardi, et citée par André Lozano, cf. André Lozano, Schlegel Rogerio, op. cit.

[10] Caldeira Cesar, " Operação Rio e Cidadania : as Tensoes entre o Combate à Criminalidade e a Ordem Juridica ", Politica e Cultura. Visoes do Passado e Perspectivas Contemporâneas, São Paulo, Hucitec/ANPOCS, 1996, p. 56.

[11] Barcellos Caco, Rota 66. A historia da policia que mata, São Paulo, Editora Globo, 1992

[12] Toledo José Roberto de, " Em 15 anos, homicidios triplicam no Brasil ", Folha de São Paulo, 11.11.1996.

[13] Benevides Maria Victoria, " Violência, povo e policia ", Violência urbana no noticiario de imprensa, São Paulo, Brasiliense 1983.

[14] O Estado de São Paulo, 17.7.1980

[15] Benevides Maria Victoria, ibid, p. 38.

[16] Ibid, p. 84.

[17] O Globo, le 2.12.1977.

## **Violence urbaine, démocratie et changement culturel : l'expérience brésilienne (Partie 3)**

### Le lynchage

Il est difficile d'établir avec exactitude le nombre de cas de lynchage survenus au Brésil depuis deux décennies. Pour une évaluation approximative, on ne peut que se reporter aux enquêtes existantes, c'est-à-dire à des banques de données établies à partir de revues de presse.

La première étude (Benevides, 1982) a établi un recensement de 75 cas pour la période 1979-1981, dont 32 avec des victimes fatales et 43 tentatives de lynchage [1]. José de Souza Martins se réfère à un total de 272 cas, dont 262 concernant la période 1979-1988 ; plus 4 cas isolés, entre 1970 et 1978. De cet ensemble, 145 (53,3 %) correspondraient à des cas ayant eu comme issue la mort de la victime. Ce recensement a été établi à partir de deux quotidiens de São Paulo. J. S. Martins ne cache pas l'incomplétude de son univers de référence : en comparant ses cas à ceux de l'étude de M. V. Benevides, il lui apparaît que l'élargissement de la revue de presse à des quotidiens d'autres régions du pays aurait mis en évidence un nombre bien plus grand de faits de ce type. O. Hanashiro, J. Sinhoretto et H. Singer, travaillant à partir de plusieurs journaux de São Paulo et Rio de Janeiro dans le cadre d'une recherche menée par le Centre d'études de la violence, concernant la période 1980-1989, et d'une recherche menée par la Commission Teotonio Vilela pour la période 1991-1993, ont établi un recensement de 442 cas, dont 70 % environ avec des issues fatales [2].

J. S. Martins indique que l'accroissement du phénomène du lynchage coïncide avec la redémocratisation : " Les données, apparemment, ne suggèrent pas l'idée d'un continuum, avec un accroissement progressif du nombre de lynchages. Néanmoins, si nous séparons les dix dernières années (jusqu'à 1984 et à partir de 1985 [3]), une information en ressort clairement : pendant les quatre années qui se situent entre 1985 et 1988, c'est-à-dire depuis le début du nouveau régime politique, celui de la 'Nouvelle République', 136 cas (de lynchage) ont eu lieu ; alors que pendant les quatre dernières années du régime militaire, entre 1981 et 1984, 91 cas ont eu lieu. Cela veut dire que le nombre de lynchages a été de presque 50 % plus important dans la nouvelle situation politique, c'est dire, une fois et demi le nombre de lynchages et de tentatives de lynchages survenus

lors de la période finale de la dictature ". Et il ajoute : " Accroissement similaire à celui qui a eu lieu en milieu rural, où la violence est devenue plus intense maintenant qu'auparavant " [4].

J. S. Martins souligne par ailleurs la portée sociologique générale du phénomène, au sens où les auteurs des lynchages ne sont pas seulement issus des strates populaires ; on retrouve également des lyncheurs issus des couches moyennes. Il l'inscrit dans un moment historique défini, autant en termes politiques que sociaux, par la liminarité : " Je pense, particulièrement, à ces personnes situées sur le 'fil du rasoir', dans cet espace de transition inachevée, et d'indéfinition, qui comprend la périphérie des villes et les zones rurales, où les rapports de propriété, de travail et d'autorité sont en train de se dissoudre. J'entends qu'il est possible de définir l'espace et le temps où survient ce type de violence, qui est au seuil de l'urbain, mais aussi au seuil de la politique " [5]. Elles n'ont par contre recensé que dix cas survenus dans l'Etat de Pará, nombre inférieur à celui établi par J. S. Martins [6].

En ce qui concerne le mobile à l'origine du lynchage, J. S. Martins distingue quatre catégories : " 1. violations de principes sociaux de coexistence et de réciprocité (8,7 %) ; 2. crimes contre la personne - tels que le viol, l'agression, le meurtre (43,1 %) ; 3. crimes contre la personne et la propriété - tel le fait de tuer pour voler (13,4 %) ; 4. crimes contre la propriété - cambriolages, vols, etc. (32,4 %). Cependant, il note que les cas de vols et de cambriolages qui suscitent des lynchages ont comme victimes, très souvent, des travailleurs pauvres ; et il en déduit que, là aussi, il faut le comprendre comme un crime contre la personne, contre la survie du travailleur et de sa famille. " Il ne s'agit pas d'un crime contre l'avoir, mais contre l'être " [7].

M. V. Benevides distingue deux grandes catégories de lynchages : anomiques et communautaires [8]. Dans les lynchages anomiques, les auteurs sont des passants qui se constituent en tant que collectif autour d'une action ponctuelle qu'ils identifient comme une agression commise contre quelqu'un. Les erreurs de jugement, dans ce type de lynchage, ne sont pas exclues et des innocents peuvent en être les victimes [9]. Dans les lynchages qu'on peut définir comme communautaires, la vengeance préméditée est plus explicitement à l'oeuvre dans la dynamique de la violence.

Les données d' O. Hanashiro, J. Sinhoretto et H. Singer permettent une estimation de l'importance relative de ces deux différentes

logiques. D'abord, elles montrent que la plupart des lynchages organisés ont eu à leur origine des crimes contre la personne (33 cas sur 39), alors que les lynchages occasionnels ont eu comme mobile un crime contre le patrimoine (17 cas sur 28) [10]. Deuxièmement, en ce qui concerne les auteurs des lynchages, la même étude montre que, dans 45,4 % des cas étudiés, il s'agissait de gens de passage et dans 1,4 % des cas, d'usagers des transports en commun, dans 1,6 % des cas, de détenus partageant une même cellule - ainsi dans 48,4 % des cas étudiés, il s'agissait d'un ensemble de personnes réunies par le hasard des circonstances. D'un autre côté, dans 30,5 % des cas étudiés, les lyncheurs appartenaient à un groupe de voisinage, dans 6,2 % ils étaient des habitués du lieu où est survenu le lynchage, dans 4,3 % des cas ils étaient des proches ou appartenaient à la famille de la personne agressée par celui qui deviendra ensuite la victime d'un lynchage - c'est dire que dans 41 % des cas, des bases de constitution d'une action communautaire étaient préalablement données. Il faut enfin considérer le cas des corporations professionnelles, d'où sont issus les auteurs de 10,5 % des cas de lynchage pris en compte dans l'étude - dont celui d'une corporation à part, les chauffeurs de taxi (souvent victimes d'agressions et d'attaques à main armée), responsables à eux seuls de 8,1 % des cas. C'est dire que 10,5 % des lynchages viennent d'une communauté constituée sous la forme d'une corporation professionnelle. Si on y ajoute le premier type d'action communautaire, on constatera que les lynchages communautaires correspondent à 51,5 % de l'ensemble des cas de lynchages examinés dans l'étude, contre 48,4 % de lynchages pratiqués par des groupes occasionnels.

En ce sens, Martins (1989 : 25) attire l'attention sur l'importance des rites à l'oeuvre dans certains lynchages. " J'ai enregistré des cas où la capture et l'exécution de la victime ont été effectuées de façon clairement ritualisée et où les participants ont fait preuve d'une grande sérénité. Dans l'un de ces cas, survenu dans un quartier de São Paulo, un habitant, responsable de nombreux délits commis à répétition à l'encontre de ses voisins, a été soumis au jugement d'une sorte de tribunal populaire : un jour, dans la matinée, des gens qui arrivaient à une boulangerie du coin, pour acheter leur pain et leur lait, ont été conviés à rester et à prendre une décision concernant ce délinquant. Après délibération, un groupe est allé le chercher chez lui pour le conduire dans cet établissement commercial. Sur place, il a entendu l'accusation, on lui a donné la parole, on lui a demandé s'il voulait qu'on appelle sa famille pour pouvoir faire ses adieux, on lui a offert une dernière cigarette, on l'a amené dans la rue et on l'a tué par des jets de pierre et des coups de bâton. " Un autre cas du même genre

est survenu dans la région métropolitaine de Rio de Janeiro. " Le corps de la victime est resté sur place pendant plusieurs jours, jeté comme un déchet dans la rue. Tous les jours les habitants se rassemblaient en silence devant ce cadavre, jusqu'à ce que la police en soit enfin informée. " Le lynchage s'effectue pratiquement toujours dans la rue, ou dans un lieu public, jamais dans un espace privé. " Il semblerait que se cache derrière cette démarche l'idée que le lynchage n'est pas un crime, justement parce qu'il a lieu dans un endroit public, sous la forme d'une action collective. Le crime, c'est ce qu'on pratique en cachette, à l'abri du regard d'autrui. Pour cette raison le lynchage est public, pratiqué à la vue et avec la complicité, volontaire ou non, de tous. " (Martins, 1989 : 27) Les punitions sont très rares. Une enquête sur l'absence de prise en charge par la justice du phénomène du lynchage est en cours au Centre d'études de la violence de l'Université de São Paulo.

### Le vigilantisme [11]

Contrairement au lynchage, expression de la réaction directe d'un groupe à une agression prétendument subie, le vigilantisme relève de différentes logiques de semi-professionnalisation d'une police parallèle - on les désigne comme " les justiciers " ou " les tueurs ", à São Paulo, " les exterminateurs " à Rio de Janeiro où, inversement, il s'inscrit dans le dépassement des frontières de la légalité par des vigiles employés dans des entreprises de sécurité privée. Dans tous les cas, il est un indicateur supplémentaire de l'ampleur de l'espace à travers lequel la privatisation de la sécurité se déploie au Brésil.

Il n'y a quasiment pas d'enquêtes disponibles sur le premier type de vigilantisme. Il faut signaler l'étude réalisée par Fernandes (1992) sur la base d'un nombre très limité d'entretiens biographiques avec des " justiciers " incarcérés, et avec leur famille. L'étude met en évidence la centralité, dans la justification des meurtres perpétrés, d'un jugement moral à l'égard de la victime - jugement partagé par la famille du tueur, et axé sur une opposition entre la norme et la déviance, entre les travailleurs et les criminels. Autrement dit, autant chez les tueurs que chez leur famille, le travail semble être une valeur centrale dans le processus de constitution des représentations légitimatrices de ces pratiques.

L'enquête menée par un journaliste de O Dia, quotidien populaire de Rio de Janeiro, à propos des " exterminateurs " de la Baixada Fluminense, et publiée à travers une série d'articles (Oliveira, 1993), va également dans le sens de la centralité des catégories morales dans

la légitimation de leurs pratiques. Cependant la logique morale n'est pas la seule à intervenir ; l'argent est tout de même au coeur de l'expérience de " l'extermination ". Ces actes se développent en symbiose avec le commerce local. Dans la région métropolitaine de Rio de Janeiro, certains " exterminateurs " seraient devenus de riches propriétaires de voitures, de résidences secondaires et même d'un centre commercial. En ce sens, ils sont à la frontière des pratiques illégales des agents des entreprises de sécurité privée étudiés par Caldeira (1992).

Selon cette dernière, " il y a un consensus parmi les hommes d'affaires, dans le domaine de la sécurité privée, quant au fait que les contrôles (exercés par le gouvernement sur ce type de service) sont moindres qu'auparavant (du temps du régime militaire) " (Caldeira, 1992 : 198). Par ailleurs, on estime à soixante-dix le nombre d'entreprises de sécurité privée illégales en fonctionnement dans l'Etat de São Paulo. " La plupart des gens mêlés à ce marché marginal sont soit des policiers, soit des ex-policiers, qui ne peuvent pas être enregistrés comme des agents de la sécurité privée. En général, ils utilisent des armes de la police et travaillent les jours où ils ne sont pas de service, profitant de leur emploi du temps (48 heures de service en alternance avec 48 heures de repos). Naturellement, ce marché ne comporte pas de registre. On emploie aussi des armes du marché noir, bien plus puissantes que celles dont l'usage est autorisé pour les agents enregistrés, et même pour la police. Quelques-unes de ces entreprises, récemment fermées par la police fédérale, avaient à leur tête des ex-policiers mêlés à l'escadron de la mort, ou des justiciers bien connus (...). " (Caldeira, 1992 : 202). Les services de sécurité employés par des résidences fermées sont assurés par ces entreprises illégales. D'un côté, les services des entreprises légales sont trop chers ; de l'autre, embaucher ses propres gardiens est, réglementairement, excessivement compliqué. " De grandes résidences fermées disposent, et de services avec des agents armés, et de services avec des agents non armés (...) ; et la plupart des services armés sont assurés par des entreprises illégales. " De telles entreprises se situent à la frontière de ce qu'on désigne comme le phénomène des justiciers. " L'un des aspects les plus sérieux du marché clandestin de la sécurité, c'est sa proximité avec les escadrons de la mort qui agissent dans la région métropolitaine de São Paulo. Souvent, la façade d'une entreprise de sécurité privée, c'est tout ce dont ont besoin les justiciers pour faire leur travail. Par ailleurs, les justiciers sont parfois le seul type de sécurité privée dont disposent les gens pauvres. Trouvant que la police régulière n'est pas à même de les protéger, et incapables de se payer d'autres services de sécurité

privée, beaucoup de gens, spécialement des commerçants dans la périphérie, se retournent vers ceux dont ils pensent qu'ils ont le pouvoir de les protéger, et dont ils peuvent rémunérer les services. " (Caldeira, 1992 : 203).

### Les meurtres d'enfants et d'adolescents

Ces meurtres constituent un dossier particulièrement accablant, qui dit l'extrême faiblesse de la démocratie brésilienne. Plus de quarante-cinq mille adolescents, entre quinze et dix-neuf ans ont été assassinés entre 1979 et 1994 (Toledo, 1996). Ce phénomène, complexe, est assez significatif des tensions d'une société incapable d'assurer son propre ordre intérieur, et qui en même temps développe une perception des enfants et des jeunes comme des auteurs de désordre à éliminer, faute de pouvoir les soumettre. Il est vrai que cette fracture, générationnelle, se recoupe d'une autre, sociale. Si les jeunes - et toutes les statistiques le confirment - sont les victimes préférentielles de pratiquement toutes les modalités de violence urbaine, les enfants, les adolescents et la jeunesse pauvre, en général, plus particulièrement celle qui mène dans la rue une partie de son existence, voire toute son existence, le sont (et de loin) davantage.

Si la violence à l'encontre des jeunes jaillit plus souvent dans les milieux populaires, elle est loin de s'astreindre à ces strates-là et elle correspond à une brutalité bien plus générale qu'on retrouve dans tous les milieux. Un meurtre illustre particulièrement bien notre propos. En décembre 1983, Joilson de Jesus, un garçon des rues de quinze ans qui était suivi par les agents de la Pastorale [12] de l'enfance, a été tué en pleine journée dans le centre-ville de São Paulo. Ayant volé une chaîne en or au cou d'une passante [13], il a été attrapé par un homme qui l'a d'abord subjugué et qui ensuite, en le piétinant, l'a tué. Cet homme était un Procureur de la justice de l'Etat de São Paulo. Ce crime n'a jamais été pénalement condamné.

L'un des événements les plus connus, en raison de ses répercussions internationales, est le massacre de Candelaria, une église du centre ville de Rio de Janeiro à proximité de laquelle, en juillet 1993, huit enfants des rues ont été mitraillés dans la nuit par des policiers militaires et des ex-policiers militaires. Les meurtriers ont été reconnus par la seule victime qui a survécu à ses blessures et qui vit actuellement en Suisse. Leur jugement, une première - il est très rare que les enquêtes concernant ces événements aboutissent et que leurs auteurs soient jugés - a débuté en 1996. Une première condamnation a eu lieu.

De tels meurtres ont lieu un peu partout dans le pays, dans les zones urbaines de tous les Etats de la fédération. Ils ont été à l'origine de la formation d'un mouvement, dans le domaine du militantisme des droits de l'homme, le Mouvement National des Garçons et des Filles des rues - MNMMR, en fait constitué surtout par des éducateurs de rue, lesquels, par divers moyens, ont cherché à doter ces enfants d'une capacité à résister à la violence. Ce mouvement a sans doute contribué à une meilleure compréhension de l'expérience de la rue et de la violence qui lui est attachée, mais surtout à une transformation profonde (quoique encore inachevée) des modalités de prise en charge de cette population fragile que sont les enfants des rues.

La littérature disponible distingue deux catégories d'enfants, dans l'expérience de la rue - ceux qui travaillent dans la rue mais qui gardent des liens réguliers avec leur milieu familial ; et ceux qui vivent en rupture familiale et en faisant de la rue leur seul lieu de survie. Les frontières entre ces deux mondes sont fragiles. Ils se croisent en permanence et l'une des sorties de la situation de travail dans la rue peut être la rupture familiale et l'installation radicale dans l'expérience de vie dans la rue. La distinction analytique entre les deux catégories a permis néanmoins de montrer que la population des enfants vivant dans les rues était infiniment moins nombreuse que celle des enfants travaillant dans les rues. A Rio de Janeiro, des organisations non gouvernementales ont quadrillé la ville et effectué des comptages simultanés, à des heures tardives, des enfants dormant dans les rues. (Fase, Ibase, Idac, Iser, 1992). Elles ont abouti à une estimation de l'ordre d'un peu plus de cinq cents enfants supposés vivre de façon permanente dans les rues.

Une recherche ultérieure (Soares, Milito et Silva, 1996) a permis d'inverser la perception de la rue comme un lieu globalement menaçant, mettant systématiquement en péril la vie des enfants. Portant sur les enquêtes policières engagées sur des meurtres d'enfants à Rio de Janeiro, ses résultats ont mis en évidence l'opposition spatiale entre les lieux où ces meurtres sont commis et ceux où se concentrent les enfants vivant dans les rues. Dès lors, il a été possible de comprendre que des événements comme ceux de Candelaria, avec des enfants tués dans le centre de la ville, étaient somme toute rares. Les agressions à leur encontre interviennent plus souvent à proximité de leur lieu de résidence, dans des quartiers populaires de la région métropolitaine, que dans les quartiers riches vers lesquels ils se déplacent et où ils finissent par s'installer en permanence. L'enquête a aussi permis de comprendre que l'une des principales raisons pour lesquelles des adolescents, et même de très

jeunes enfants, se réfugiaient dans les rues, loin de leur domicile, était les menaces de mort (émanant de " justiciers " ou d'exterminateurs ") qui pesaient sur eux. Des situations de désagrégation familiale peuvent aussi être à l'origine de leur départ, mais il n'est pas certain que de telles raisons soient les plus fréquentes.

Suite à la Constitution de 1988, toute la politique concernant les droits des enfants mineurs a été révisée et a abouti à la promulgation de la Loi n° 8069 du 13 juillet 1990, dite ECA - et portant sur le Statut de l'enfant et de l'adolescent. En assurant à tous les enfants au-dessus de douze ans le droit de libre circulation à l'intérieur du territoire national, et en soumettant les enfants pouvant être perçus comme en situation de risque aux orientations de Conseils Tutélaires, constitués dans chaque commune par des conseillers élus au sein de la société civile, les auteurs de la loi ont, d'un côté, institué les enfants comme des sujets de droit ; de l'autre, ils les ont soustraits, au moins en partie, aux risques de la violence policière. Contrairement à ce qui se passait avant, il est aujourd'hui illégal de conduire un enfant des rues dans un commissariat de police. Des structures spéciales existent désormais pour les accueillir [14].

Mais par ailleurs, le droit de libre circulation, assuré à tous les enfants au-dessus de douze ans, outre le fait qu'il crée une tension et une ambiguïté au niveau du rapport parents-enfants et de l'autorité parentale (ce droit est suspendu en cas de délit jugé et en tout état de cause, jamais pour une période supérieure à trois ans), a induit une refonte profonde dans les conceptions de prise en charge des enfants des rues. Plus exactement, le renouvellement de ces conceptions, fondé sur de nouvelles pratiques des éducateurs de rue, lancées dès le début des années quatre-vingt, précède la nouvelle forme légale. Le principe de l'enfermement dans des institutions, dont les enfants en situation de risque et sous la tutelle de l'Etat faisaient habituellement l'objet, était une politique qui a prévalu pendant une large période. Désormais, au contraire, on prend ces enfants en charge à partir de la situation de rue, en acceptant de les resocialiser progressivement et de transformer la sortie de la rue non pas en une contrainte pour eux, mais en un choix personnel, tout en assurant les conditions matérielles susceptibles de rendre un tel choix possible. De nombreuses expériences en ce sens se sont développées sur tout le territoire national [15].

De récentes mettent en évidence les risques relatifs de l'une et de l'autre de ces politiques de prise en charge, l'ancienne et la nouvelle. La première (Silva, 1996) analyse une cohorte de trois cent soixante-

dix enfants orphelins et abandonnés qui, sous le régime militaire (période pendant laquelle les conditions de prise en charge de ces enfants se sont considérablement durcies), ont vécu en institution depuis leur plus tendre enfance. Silva a pu montrer qu'au moins un tiers d'entre eux s'étaient engagés dans une carrière criminelle, avec des taux de récidive de l'ordre de 70%.

Maria Tedrus (1996) étudie une expérience à São Bernardo do Campo, une ville industrielle de la région métropolitaine de São Paulo [16]. Les premières tentatives de prise en charge des enfants des rues à São Bernardo avaient été développées, dans les années quatre-vingt, par de jeunes étudiants d'une université locale, en coopération avec diverses organisations. Elles avaient eu alors une issue dramatique, avec l'assassinat de plusieurs de ces enfants par un groupe de justiciers. Le choc causé par cet événement, l'un des rares où l'identification et la punition des coupables ont été possibles, a favorisé l'instauration d'une nouvelle situation dans le centre ville de São Bernardo, la sécurité des enfants qui y travaillent, en gardant des voitures stationnées ou en rendant de menus services aux passants, étant désormais mieux assurée. Dès lors, l'étude de Maria Tedrus montre l'équilibre instable, mais réel, qui définit l'expérience de ces enfants travaillant dans la rue, entre des liens familiaux qui se maintiennent, une éducation scolaire difficile à préserver, mais toujours valorisée, et cette partie de la journée passée dans la rue, non pas seuls, mais au sein d'un réseau d'entraide formé par d'autres enfants dans la même situation, réseau que l'auteur de l'étude appelle une confrérie.

Quoique le risque de dérive, de rupture et de marginalisation soit toujours présent, ce que l'étude montre est au-delà. Alors que dans l'expérience de la galère, étudiée en France par François Dubet, dominant la désorganisation, l'exclusion et la rage, dans la confrérie au contraire dominant l'organisation, l'inclusion et l'autonomie individuelle [17]. La famille, d'un côté, et la confrérie, de l'autre, opèrent comme des médiations complémentaires (qui se légitiment réciproquement par ailleurs) pour la construction d'une relation autonome entre le sujet et le monde, à travers une combinaison possible entre autonomie et protection. La famille fonctionne comme un espace régulé de contrôle, de protection et de solidarité, fondé sur une complicité affective, ce qui constitue l'expression organisée d'une expérience sociale. La capacité de l'enfant à mobiliser des ressources personnelles, lui permettant de s'insérer dans un marché, s'inscrit dans une logique d'inclusion dans la société et de participation à la consommation (Maria Tedrus a d'ailleurs montré que seule une partie

infime et symbolique des revenus de l'enfant est remise à la famille). La confrérie, enfin, constitue l'élément de médiation qui assure les conditions subjectives lui permettant d'affronter les aléas d'un travail somme toute doté d'une faible légitimité mais qui, par le peu d'argent qu'il procure à l'enfant, lui assure une autonomie individuelle extrêmement valorisée et qui contribue au processus de construction de sa personnalité. La confrérie resocialise le risque toujours présent dans cette expérience, qui cesse dès lors d'être purement individuelle. Sans idéaliser l'expérience du travail enfantin dans la rue, et tout en faisant état des fortes tensions qui lui sont inhérentes, Tedrus montre que les nouvelles modalités de prise en charge de ces enfants sont somme toute plus intéressantes et plus positives que celles auxquelles a été soumise la génération d'enfants institutionnalisés étudiés par Silva.

Modernisation socio-culturelle : société de masse et violence

Les meurtres d'enfants, ainsi que les nouvelles modalités de prise en charge et les tentatives de réponse mises en place par la société civile au cours des quinze dernières années, disent bien les aléas du développement démocratique de la société brésilienne. D'un côté, l'effondrement de l'Etat dans sa capacité à assurer l'ordre public a favorisé l'émergence de formes sauvages de maintien de l'ordre, appuyées sur la violence et la force brute ; de l'autre, un militantisme des droits de l'homme s'est développé, cherchant des voies de sortie de la violence. Parfois, comme dans le cas que nous venons d'évoquer, ces tentatives ont été orientées non pas par une perspective de réforme de l'Etat, mais dans le sens d'une action directe menée au sein de la société civile.

La transformation dans les conceptions de prise en charge de l'enfance en situation de risque au Brésil, l'idée de prise en compte de l'enfant en tant que sujet personnel et non pas en tant qu'objet institutionnel, s'inscrivent dans des transformations culturelles plus générales, qui renvoient à la place de l'enfant dans les relations familiales et dans la société de masse brésilienne, et qu'on observe dans d'autres pays. Il faut d'ailleurs souligner le rôle joué par l'UNICEF dans la transformation des conceptions de prise en charge de l'enfance en situation de risque au Brésil. L'UNICEF a financé directement maints projets développés par des organisations non gouvernementales. L'un de ses anciens représentants au Brésil est à la tête d'un des projets les plus connus, celui du groupe Axé à Bahia [18]. La spécificité brésilienne est sans doute dans le degré atteint par l'effondrement de son Etat ; par contre, en ce qui concerne les transformations

culturelles, le Brésil accompagne des tendances bien plus générales, qu'on peut observer dans un contexte international.

Ces transformations induisent des interrogations importantes. Elles sont liées à un renouvellement des modalités de prise en charge des problèmes sociaux dans les domaines les plus variés ; elles ont des implications précises du point de vue de la définition même des problèmes sociaux et des réponses à y apporter ; et surtout elles peuvent être elles-mêmes source de violence, puisqu'elles bouleversent d'anciennes formes de régulation des liens sociaux et que dans le vide que ne viennent guère combler de nouvelles formes de régulation, elles créent un espace favorable au déploiement de la violence. L'exemple des enfants des rues illustre ce phénomène. Les enfants travaillent dans la rue, dit Maria Tedrus, non pas parce que leur contribution en matière de revenus est essentielle à la survie familiale, mais parce que ces revenus leur assurent une possibilité d'inclusion en tant que consommateurs personnels dans la société de masse [19]. Ceci renvoie, il est certain, à la faiblesse des revenus familiaux, qui ne sont pas en eux-mêmes suffisants pour leur assurer cette inclusion, mais aussi à une nouvelle définition des besoins individuels en matière de consommation. C'est dans les limites de cette tension que la valorisation de l'autonomie individuelle de l'enfant induit les familles à accepter le risque que représente leur travail dans la rue - un risque dont les familles sont bien conscientes, dit Tedrus, qui les a longuement interrogées.

Le côté le plus anémique de cette expérience, celui où l'enfant se consacre à de menus vols et où il devient rapidement une victime potentielle des justiciers, payés par des commerçants excédés, en constitue naturellement le versant sombre. Mais il indique a contrario deux grandes tendances qu'il faut prendre en compte dans la formulation des politiques publiques de sécurité : d'abord, les nouvelles limites dans lesquelles s'inscrivent les régulations propres à l'univers familial, la famille devenant davantage un milieu affectif essentiel à la construction de la personnalité de l'enfant qu'un lieu de contrainte pour lui, et de régulation normative. Et ensuite, la présence de l'enfance dans la rue ayant tendance à devenir irréversible, se pose la question de la nécessité de nouvelles formes de régulation de l'espace public, susceptibles de compléter utilement l'action familiale et d'assurer convenablement la protection de l'enfant. Les grandes lignes de ces politiques sont indiquées dans l'expérience analysée par Tedrus - d'un côté, la présence d'éducateurs de rue auprès des enfants établit une médiation entre eux et les adultes ; de l'autre, la mise à l'écart des modalités les plus dramatiques de la violence qui les menace, celle

des justiciers, leur permet d'y évoluer dans une relative sécurité. La violence contre les enfants des rues, qui persiste dans la société brésilienne, relève de tout ce qui échappe à ces nouvelles formes de régulation émergentes.

### Une opposition intergénérationnelle

La violence à l'oeuvre dans la société brésilienne s'inscrit dans une opposition intergénérationnelle, qui prend la forme d'une rupture entre les générations, dans la façon dont elles structurent leur rapport au monde. Cette opposition de fait n'est pas inéluctable et elle ne prend pas toujours les formes extrêmes et pathologiques que nous avons jusqu'ici évoquées. Elle peut se traduire simplement en termes de tensions, susceptibles d'être absorbées sous des formes souples, si d'autres tensions ne s'y surajoutent pas, ou lorsque l'émergence de nouvelles régulations est favorisée par un contexte particulier. Les tensions entre parents et enfants des milieux de couches moyennes, par exemple, ne se transforment pas souvent en contradictions irréductibles. Cependant, le modèle familial des couches moyennes n'est plus aujourd'hui l'attribut d'une strate sociale particulière. Il se diffuse bien plus largement dans toutes les couches de la population. Ceci apparaît clairement dans l'étude de Maria Tedrus, qui interroge les familles des enfants travaillant dans la rue à São Bernardo do Campo. Cela est aussi mis en évidence par notre propre recherche avec des enfants et des jeunes d'une favela de Rio de Janeiro [20].

L'image la plus courante des relations intra-familiales dans la favela renvoie à l'idée de désorganisation. Au milieu des difficultés matérielles les plus diverses, l'alcoolisme est souvent inducteur de violence. Cependant, la présence extensive, dans la favela, d'institutions d'accueil à la petite enfance a opéré ces dernières années comme un important mécanisme de régulation et de limitation de cette violence. Par ailleurs, pour une partie très significative des jeunes favelados, le rapport aux parents a évolué selon les nouveaux modèles des couches moyennes. Le rapport personnel a remplacé le respect en tant que catégorie de référence dans les relations parents-enfants. L'image des parents, en tant qu'entité collective, s'affaiblit au profit d'un rapport individualisé au père et/ou à la mère, s'inscrivant dans des préférences affectives. Pour un nombre croissant de jeunes favelados, les rapports avec les parents sont cordiaux et négociés.

Aussi l'opposition intergénérationnelle à laquelle nous nous référons s'inscrit-elle dans un espace dont le sens n'est pas nécessairement cohérent avec celui qui se développe sur le plan des relations

familiales et des rapports parents-enfants. On observe, par rapport au modèle classique de la socialisation, une désynchronisation entre le sens de l'expérience familiale et la forte demande d'ordre qu'on retrouve dans la société au sens large. Ce décalage est particulièrement sensible dans le discours de certains enseignants, qui en viennent à demander une rééducation des familles, pour que les enfants leur arrivent plus disciplinés et avec des comportements jugés plus adéquats aux conditions de fonctionnement du travail scolaire (Peralva et Chamlian, 1984). Dès lors, il faut dire que la forte demande d'ordre qu'on constate dans la société brésilienne (et qui ne se solde pas nécessairement par la violence) est sociale au sens large, mais s'inscrit en faux contre l'évolution des mœurs observée au sein des familles.

La disponibilité à la violence est commune aux deux générations qui s'opposent, mais elle n'a pas, pour chacune d'entre elles, la même signification. Les gens au-dessus de quarante ans expriment le plus directement une demande d'ordre et, en même temps, la nostalgie des régulations sociales qui étaient propres au monde du travail : la valorisation de l'effort, de l'épargne, et de la gratification différée - des pratiques qui contenaient en elles-mêmes tout un univers de valeurs et de symboles aujourd'hui en voie de disparition. Evidemment, des jeunes (et notamment de jeunes policiers) peuvent adhérer à de telles valeurs et participer à la logique de crispation qui s'y révèle autour d'un modèle d'ordre en voie de décomposition. Dans l'enquête de Paulo Oliveira et son équipe sur les exterminateurs de la Baixada Fluminense, il a été constaté que cette police parallèle était formée par des gens autour de la quarantaine [21]. Rappelons par ailleurs, l'enquête de Heloisa Fernandes, qui met en évidence la centralité du travail dans l'univers des valeurs des justiciers de São Paulo et de leurs familles [22].

Les jeunes, victimes préférentielles de la violence et eux-mêmes souvent mêlés à des pratiques violentes, sont perçus comme des auteurs de désordre et constituent notamment la cible de la justice illégale et de la violence policière. S'ils pratiquent eux-mêmes la violence, celle-ci n'est pas de même nature que celle de leurs aînés. Même leur rapport au travail se construit autrement. Il n'est pas une valeur en soi, ni déterminé par une nécessité de survie stricto sensu ; il se subordonne à un désir de consommation et d'autonomie individuelle, qui souvent conduit le jeune à une occupation esthétisée de la scène urbaine, avec la formation de groupes faiblement structurés autour d'un look ou d'une pratique musicale, et l'entraîne

dans différentes logiques d'affirmation de soi. La violence est une des formes possibles de mise en œuvre de cette expérience générale.

[Lire la suite](#)

[Revenir à la partie précédente](#)

---

[1] Benevides Maria Victoria, " Linchamentos : violência e 'justiça' popular " in *Violência Brasileira*, São Paulo, Brasiliense, 1982.

[2] Plus exactement, les auteurs indiquent que dans 30 % des cas survenus au cours de la période 1980-1989, l'intervention de la police avait permis de sauver la victime (Hanashiro Olaya, Sinhoretto Jacqueline e Singer Helena, " Linchamentos : a democracia mudou alguma coisa ? ", dans *Direitos Humanos no Brasil*, n° 2, São Paulo, NEV-USP e CTV, 1995, p. 78.)

[3] 1985 est l'année où prend ses fonctions José Sarney, premier président civil depuis 1984, indirectement élu vice-président de la République par le Congrès national, et ayant succédé à Tancredo Neves en raison du décès de ce dernier, survenu avant même sa prise de fonctions.

[4] Cf. *Ibidem*.

[5] . Or justement, de son analyse, il ressort que les Etats où les lynchages ont été plus fréquents, au cours de la période considérée, sont São Paulo (131 cas), Rio de Janeiro (47 cas), Bahia (32 cas) et Pará (15 cas). Cette constatation n'est pas démentie dans l'étude de O. Hanashiro, J. Sinhoretto et H. Singer où l'Etat de São Paulo figure avec 188 cas (50,8 %), Rio de Janeiro avec 78 cas (21,1 %) et Bahia avec 52 cas (14,1 %)[[ Hanashiro Olaya, Sinhoretto Jacqueline e Singer Helena, *op. cit.*, p. 84.

[6] Il convient de noter que la banque de données établie par ce dernier inclut des cas qui lui ont été communiqués par la Pastorale de la Terre, et qui n'ont pas été diffusés dans la presse.

[7] *Ibidem*, p. 24.

[8] Benevides Maria Victoria, " Linchamentos : violência e 'justiça' popular " in *Violência Brasileira*, São Paulo, Brasiliense, 1982.

[9] Cependant, le nombre de victimes de lynchages (pour lesquelles l'existence d'un casier judiciaire pourrait constituer un indice de culpabilité) est assez significatif dans les données relevées par Hanashiro O., Sinhoretto J., Singer H. (op. cit., p. 80) : ce nombre s'élève à 126 sur un total de 519 victimes (certains lynchages faisant plus d'une victime), c'est-à-dire, 24,3 % de l'ensemble des victimes ; mais 97 % des cas (130) pour lesquels on dispose d'informations. Ce qui définit le lynchage, non pas comme l'expression d'une violence aveugle, mais d'une violence communautaire (on pourrait aussi dire comme un outil de reconstruction symbolique d'une communauté imaginaire en voie de dissolution), ce que suggère d'ailleurs Martins (1989).

[10] Hanashiro O., Sinhoretto J., Singer H., op. cit., p. 77-78.

[11] Cette expression, empruntée de l'expérience américaine, a été surtout employée par Pinheiro (1992)

[12] Les pastorales sont des organisations souples regroupant des religieux et des laïcs autour des secteurs progressistes de l'église catholique et qui interviennent sur plusieurs fronts sociaux : les problèmes agraires, raciaux, ou ceux liés à l'enfance, parmi d'autres.

[13] On trouve une quantité innombrable de marchands d'or dans les rues du centre ville de São Paulo et l'or ramené par un enfant représente pour lui de l'argent comptant.

[14] J'ai visité deux de ces structures. Le Commissariat de protection à l'enfance et à l'adolescence (DPCA), à Rio de Janeiro, se trouve dans un lieu isolé de la ville. Le policier qui m'y a accompagné, en voiture, m'a raconté que lorsque des enfants y sont amenés pour la première fois ils ont très peur. Ils craignent qu'on les y conduise pour les tuer. A São Paulo, la structure d'accueil s'appelle SOS Enfant. C'est un lieu très apprécié par les enfants des rues. Un fonctionnaire de la Compagnie Paulista des Transports Municipaux, qui gère le réseau des trains urbains dans la ville, après avoir menacé un gamin pris en flagrant délit, lorsqu'il pratiquait le surf du rail, de le conduire au SOS Enfant, s'est entendu dire par ce dernier : " C'est très bien là-bas ! " Il est très rare qu'une institution au Brésil soit appréciée de ses usagers.

[15] Un tel bouleversement n'a été naturellement possible que parce qu'il s'est effectué dans une conjoncture marquée par l'effondrement des politiques publiques, et par la montée en force de diverses modalités de prise en charge directement par la société civile, à

travers des organisations non gouvernementales souvent financées par des institutions étrangères. Pendant un moment, l'opposition entre les orientations publiques pour l'enfance et celles émanant des organisations non gouvernementales a été claire ; par la suite cependant, les secondes ont, au moins en partie, infléchi les premières.

[16] Tedrus Maria Aparecida Lealdini, *Jovens : trabalho nas ruas e experiências de sociabilidade*, Dissertação de mestrado, São Paulo, Faculdade de Educação, Universidade de São Paulo, 1996.

[17] Dubet François, *La Galère. Jeunes en survie*, Paris, Gallimard, 1987.

[18] Dans le travail du groupe Axé (expression d'origine africaine signifiant approximativement "salut"), la musique, la danse et la référence à la culture noire en général prennent une place importante dans le travail éducatif développé auprès des enfants des rues.

[19] Tedrus Maria Aparecida Lealdini, op. cit

[20] Tedrus Maria Aparecida Lealdini, op. cit.

[21] Oliveira Paulo et als, " Série de reportagens sobre os exterminadores da Baixada Fluminense ", *O Dia*, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11 et 19 juillet 1993.

[22] Fernandes Heloisa Rodrigues, " Violência e Modos de vida : 'Os Justiceiros' ", *Tempo Social, Revista de Sociologia, USP, São Paulo* 4 (1-2) : 43-52, 1992.

## **Violence urbaine, démocratie et changement culturel : l'expérience brésilienne (Partie 4)**

### La déségrégation et la reségrégation

Ces transformations sont particulièrement sensibles chez les jeunes des milieux populaires, pour lesquels les changements que nous venons d'indiquer se sont opérés de manière rapide et brutale. Elles s'inscrivent doublement, dans l'affaiblissement des liens tissés avec un lieu particulier d'appartenance, et dans la transformation des rapports entretenus avec la société en général.

Pendant longtemps, la société brésilienne, comme d'autres sociétés, a séparé les patrons et les travailleurs et doublé cette séparation d'une autre, entre pauvres et riches. Même là où la représentation industrielle du travail était faible, les travailleurs tiraient leur fierté et construisaient leur identité en s'appuyant sur les valeurs diffusées par l'expérience du travail en général. Les liens avec la société se tissaient sur cette base, d'autant plus cordiaux et perçus comme tels, que les conflits du travail n'avaient pas une place centrale - ce qui a toujours été le cas à Rio de Janeiro, capitale de la République et ville de fonctionnaires jusqu'en 1961, puis ville de prestation de services, et capitale médiatique du pays jusqu'à aujourd'hui.

Le fait que le travail structurait autour de lui le lien principal entre les milieux populaires et la société en général avait comme pendant le

relatif isolement de ces milieux à d'autres niveaux. Les formes de sociabilité, les modalités de loisir ne se mélangeaient pas, elles s'inscrivaient à l'intérieur d'univers ségrégués. Dans le cas de Rio de Janeiro, cette constatation est particulièrement frappante dans la mesure où la ville offre tout au long de l'année à ses habitants une forme très prisée de loisir qui est la plage. Or, l'investissement massif de la plage par des jeunes des milieux populaires est un fait relativement récent, et dont la visibilité s'est accrue de manière spectaculaire depuis la redémocratisation.

Spatialement, on peut grossièrement partager la ville de Rio en deux grandes zones : nord et sud. La zone sud correspond aux quartiers des plages, progressivement occupés par les couches aisées de la population à partir des années quarante. Auparavant, la ville se déployait vers le nord. Une plage très polluée dans le côté nord a été longtemps fréquentée par la population pauvre des environs. Le grand changement est lié, dans les années quatre-vingt, à la démocratisation de l'accès aux plages par une modification volontaire de la politique des transports et la création de lignes directes d'autobus reliant la zone nord à la zone sud. Cette explication est néanmoins insuffisante pour éclairer la nouvelle tendance à un investissement des plages des quartiers riches, pendant le week end, par la population des quartiers pauvres et notamment par les jeunes. Nous avons interrogé de vieux habitants d'une favela de la zone sud, pour lesquels l'indisponibilité des transports n'a jamais été un obstacle interdisant l'accès à la plage, puisqu'ils en étaient si proches qu'ils pouvaient y accéder même à pied. Ils nous ont dit que dans le passé, aller à la plage n'était important, ni pour eux, ni pour leurs enfants. Les week-ends étaient passés en famille, dans la favela même, et autour d'activités de loisir et de formes de sociabilité propres à ce milieu.

L'investissement de la plage par les jeunes favelados doit être compris à l'intérieur d'un double mouvement de transformation du rapport entretenu par les couches populaires avec la société en général. D'un côté, l'affaiblissement du travail en tant qu'élément principal de structuration de ce lien ; de l'autre, la démocratisation des formes de loisir, qui concernent aujourd'hui de plus en plus les jeunes en général, plutôt que des jeunes strictement définis par un milieu social d'appartenance. D'un côté, les formes de loisir autrefois exclusives des couches moyennes, comme la plage, deviennent un espace plus démocratique et un lieu de mélange de jeunes issus de différents milieux ; de l'autre, les formes les plus actuelles de loisir développées dans les milieux populaires, les bals funk à Rio, le monde du rap à São Paulo, attirent des jeunes issus des couches moyennes, qui s'y mêlent

pour leur part. Si cela a été possible, c'est justement parce que les jeunes des milieux populaires deviennent de plus en plus des jeunes tout court, et non plus, comme dans le passé, de jeunes travailleurs. Lorsqu'ils travaillent, le rapport au travail prend rarement l'ancienne forme classique du travail salarié industriel à temps complet - et même travailleurs, ils sont en même temps des collégiens, des lycéens ou des étudiants, ainsi que des consommateurs de mode, de musique et de loisirs. Malgré les défaillances dans l'offre des politiques publiques au Brésil, leur niveau de scolarité s'est considérablement élevé par rapport à celui de leurs parents, la qualité de leur vie s'est améliorée et leur niveau de consommation s'est accru.

Cette déségrégation est d'autant plus significative, dans le cas de Rio de Janeiro, qu'elle ne correspond pas, dans cette ville, à un bouleversement dans les formes d'inscription spatiale des populations pauvres, qui continuent à habiter les mêmes quartiers et les mêmes favelas que dans le passé ; de plus, la présence de nombreuses favelas au milieu des quartiers bourgeois de la zone sud de Rio n'a jamais été réellement perçue comme gênante, puisque, tout en étant là, elles étaient de fait quasiment invisibles au regard extérieur [1]. Dès lors, la déségrégation à laquelle nous nous référons est un fait symbolique. L'invisibilité des populations pauvres s'est évanouie, et cette déségrégation a entraîné tout un lot de violences, auparavant inconnues.

Nous reviendrons sur les formes et sur les raisons de cette violence, s'inscrivant dans le processus de déségrégation auquel nous nous sommes référé. Pour l'instant, il convient d'ajouter qu'à la déségrégation a correspondu une dynamique de reségrégation, parmi les couches moyennes et les élites, mais ayant aussi, comme nous le verrons, son propre pendant dans les milieux populaires. A São Paulo, les logiques de reségrégation ont profondément modifié le panorama urbain [2]. Les nouveaux murs dressés pour rétablir la séparation entre les strates sociales ne sont plus seulement symboliques, ils sont matériels et physiques. Des bouleversements dans le marché de l'immobilier ont entraîné la construction de grandes résidences fermées dans la région métropolitaine, censées constituer des espaces protégés où les parents des milieux aisés seraient à même d'élever leurs rejetons. Ces transformations se sont aussi produites à Rio de Janeiro. Dans les deux villes, elles ont laissées des marques plus modestes et minuscules avec les grillages qui entourent désormais les simples immeubles d'habitation, autrefois ouverts sur la rue ; dans la présence permanente des concierges, 24 heures sur 24, isolés dans des cages spéciales qui leur sont destinées, d'où ils peuvent voir ceux

qui s'approchent, tout en restant à l'abri d'éventuelles agressions, communiquant par interphone avec la rue et faisant le tri parmi ceux qui veulent accéder à l'immeuble.

Ce barrage matériel, reste, dans le cas de Rio en tout cas, bien faible face à l'ampleur de la déségrégation symbolique. Les enfants des favelas sont de plus en plus nombreux à fréquenter des écoles privées, auxquelles ils accèdent souvent grâce à des bourses d'étude. De même que la plage, les écoles sont des lieux où se tissent des amitiés juvéniles, et c'est surtout par ce biais que les murs de la reségrégation sont franchis. Dès lors, on fréquente les mêmes discothèques, ou encore les salles de bals où, dans les immeubles des couches moyennes, les adolescents organisent leurs " booms ". Cependant, s'il est vrai que l'interpénétration des univers de la favela et des couches moyennes est un fait réel, cela s'est généralement effectué dans le sens de la favela vers la ville, plutôt que dans le sens inverse. Certes, la capacité du jeune favelado à se lier d'amitié avec d'autres jeunes, en dehors de son milieu d'origine, s'est accrue. Il est par contre bien plus rare que des jeunes issus des couches moyennes viennent dans une favela rendre visite à un ami. Se déplacer dans une favela reste pour eux du domaine de la transgression. On vient y acheter de l'herbe, lorsqu'on en consomme ; pour les bals funk, pendant le week end - et là, on prend un risque, car les bals funk sont des lieux où les débordements violents sont toujours possibles.

L'épuisement de la politique et le discours social de la criminalité

Le processus de déségrégation, et notamment l'entrée des jeunes des milieux populaires dans la société de masse, ne dérivent pas seulement d'une élévation générale de leur niveau de vie, ce qui est un fait réel (Peralva, 1996). Il a été préparé par les mouvements populaires qui, dès la fin des années soixante-dix, s'étaient lancés dans une lutte pour la redémocratisation du pays. On peut dire que les mouvements sociaux ont constitué une première forme, politique, de ce processus de déségrégation qui apparaît aujourd'hui plus nettement à nos yeux. Dans les favelas de Rio de Janeiro, ils ont été au coeur de la lutte pour l'urbanisation, laquelle a par ailleurs produit des effets remarquables, du point de vue de l'amélioration de la qualité de la vie.

Dès le milieu des années quatre-vingt, on observe toutefois un essoufflement, qui va toucher de manière généralisée l'ensemble des luttes populaires et des mouvements syndicaux. Cet essoufflement s'inscrit dans la fragmentation des luttes sociales, due au passage à la démocratie, et à l'affaiblissement de l'adversaire - la dictature militaire

- auquel pendant de longues années les mouvements sociaux s'étaient opposés (opposition dont ils avaient tiré leur fierté et leur force). Il s'inscrit aussi dans une conjoncture marquée par la crise économique et par la désynchronisation des politiques publiques au niveau de l'union, des Etats et des communes - contexte dans lequel les mouvements syndicaux ont essuyé plusieurs défaites, sans pouvoir contrecarrer (au moins dans certaines branches) une tendance générale à la baisse des revenus de leurs adhérents [3].

Les causes de cet essoufflement semblent plus complexes s'il s'agit des luttes urbaines. Il ne se doit pas seulement à des défaites, qui ont eu lieu comme ailleurs, mais tout autant à leur succès. C'est du moins ce que suggère l'analyse de l'expérience d'une favela que nous étudions à Rio. Le succès s'inscrit dans un mouvement d'urbanisation réel de la favela - amélioration de la qualité et des disponibilités en matière d'électricité et d'eau courante, collecte d'ordures ménagères, pénétration du réseau téléphonique, une vraie révolution sur le plan des conditions matérielles de vie. L'échec tient à l'incomplétude de l'urbanisation, aux projets abandonnés, aux innombrables promesses non tenues par les responsables des politiques de la ville. Mais surtout, les luttes urbaines s'étaient développées sous la forme d'actions collectives, qui s'étaient par la suite converties en structures de prise en charge de l'urbanisation par les favelados eux-mêmes, depuis l'intérieur des favelas. Les militants ont toujours souhaité qu'il en soit ainsi, et l'ensemble du processus d'urbanisation a été négocié, puis son application concrète gérée en régime de partenariat. Cette mobilisation collective s'est essoufflée, autant en raison des succès de la lutte (dans la mesure où plusieurs revendications ont été acquises) qu'en raison de ses échecs.

L'essoufflement coïncide par ailleurs avec la montée de la criminalité et du trafic de drogue, et l'un comme l'autre s'inscrivent dans le même mouvement de transformation. Dès lors, le discours social de la criminalité remplace d'une certaine manière le discours politique, ce qu'on peut expliquer de deux manières. D'un côté, il s'inscrit dans le vide du discours politique, un vide qui n'est pas seulement celui d'une modalité particulière d'action, mais celui du mouvement pour la redémocratisation en général. De l'autre, il opère en quelque sorte en symbiose avec un univers social qui reste en partie ségrégué, et dont la criminalité contribuera elle-même à accroître la ségrégation, un peu comme le pendant des élites étudiées par Teresa Caldeira, lesquelles, face aux transformations de la société de masse, ont élevé des murs dans la ville [4].

Cette symbiose entre le bandit et le milieu social dans lequel il s'appuie n'est pas sans rapports avec le phénomène du bandit social étudié par Eric Hobsbawm [5]. Elle s'inscrit dans l'expérience d'une illégalité, qui est aussi une illégitimité, partagée, et par la population et par le bandit. Ce dernier, par la radicalité de l'action illégale dans laquelle il se trouve engagé, et aussi parce qu'il fait l'objet d'une persécution plus ouverte par les forces de l'ordre (dans le cas de Rio, un ordre toujours perçu comme extérieur aux segments pauvres de la population), finit par apparaître comme une sorte de porte-parole de tous. Il ne s'agit pas pour nous d'accentuer indûment les aspects les plus romantiques de cette symbiose - il y a des cas où le bandit s'assure par la terreur pure et simple l'appui, même passif, du milieu dans lequel il est inscrit. Mais pourtant, ce rapport est souvent réellement et remarquablement géré par les bandits, de sorte qu'ils apparaissent comme les porte-paroles d'une opposition entre pauvres et riches.

Une nouveauté par rapport aux bandits sociaux traditionnels, décrits par Hobsbawm, est que la symbiose dont il s'agit n'est pas seulement sociale, elle est socio-générationnelle. Encore une fois ici, l'opposition entre les générations intervient en tant que catégorie permettant de décrire la différenciation de l'expérience d'adultes et jeunes. Malgré l'élévation du niveau de scolarité de leurs enfants, les profondes transformations subies par le marché de l'emploi limitent pour les familles faveladas les possibilités de formuler des propositions de métiers futurs pour leurs enfants. En revanche, elles savent parfaitement ce qu'elles refusent à leur progéniture. Avant tout, elles ne veulent pas que l'enfant s'engage dans le trafic des drogues. Dans une formulation un peu plus positive, elles souhaiteraient que l'enfant soit " quelqu'un ", c'est-à-dire, le contraire d'un bandit.

Ces valeurs, affirmées au sein de la famille, sont néanmoins relativisées par le mode à travers lequel se structurent les relations entre la favela et la ville. Le regard de la ville, englobant l'ensemble des favelados dans l'expérience de la marginalité et du crime, affaiblit l'effort de clivage entre marginaux et non marginaux, entrepris dans la sphère familiale, et relativise sa signification. Ceci est d'autant plus important au moment de l'adolescence, dans la mesure où l'adolescent construit sa propre identité à travers l'identification aux pairs. D'un côté, il revendique, face à la famille, une autonomie de jugement et le droit à l'autodétermination. De l'autre, la " juvénisation " du trafic des drogues a une incidence directe sur le flou dont sont imprégnés les rapports entre jeunes trafiquants et non trafiquants. A l'intérieur de la favela, ils partagent une histoire commune. Ils partagent aussi une

expérience générationnelle commune, à travers l'accroissement des niveaux de scolarité, qui vaut pour l'ensemble des jeunes et qui n'exclut pas le bandit ; à travers l'accroissement des niveaux de participation culturelle et des formes communes d'insertion dans la société de masse - mais aussi à travers la définition négative de la favela, cernée dans le regard extérieur, à travers l'importance du préjugé contre le favelado et de la violence, en tant qu'élément structurant le rapport entre la favela et la ville. Les fêtes propres à la favela, et surtout les bals funk, marquent de leur sceau cette complicité. En ce sens, le discours social de la criminalité est le pendant de la désaffection à l'égard de la politique et des politiciens qu'on retrouve à l'heure actuelle chez les jeunes favelados de Rio de Janeiro.

### Déstabilisation identitaire et violence des jeunes

Reste à expliquer, non plus maintenant du point de vue de l'effondrement de l'Etat dans sa capacité à contrôler la violence, mais du point de vue de l'entrée dans la société de masse, pourquoi celle-ci favorise, chez les jeunes surtout, le développement d'une disponibilité à la violence.

Trois éléments sont à prendre en considération. Premièrement, l'indétermination d'un rapport au monde (qui semble de moins en moins défini en termes sociaux et de plus en plus en termes de mobilisation de ressources personnelles), ainsi que la généralisation de la violence dans la société, induisent de façon complémentaire une perception de l'environnement en termes de risques, suscitant presque naturellement des réponses en termes de conduites de risque. Deuxièmement, la déstabilisation identitaire des jeunes issus des milieux populaires les amène à une définition du monde en termes de rapports de force. Enfin, le marché des stupéfiants, qui a fonctionné ces dernières années en tant qu'opérateur du changement, apparaît comme une voie d'entrée dans la violence.

### Risque et conduites de risque

Le risque apparaît aujourd'hui comme une dimension générale de l'expérience contemporaine. Au fur et à mesure que la société de masse se développe et se démocratise, le poids relatif du choix individuel s'accroît, comparativement à celui de la destinée sociale. Ce choix concerne la vie des individus ; il se fonde sur la mobilisation de ressources personnelles et apparemment transforme l'individu en seul maître de son propre succès ou de ses propres échecs. Evidemment

l'importance objective des déterminations sociales reste entière et, dans le domaine de l'école par exemple, les théories de la reproduction l'ont suffisamment démontré pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir. La démocratisation de l'accès à l'école et à d'autres espaces sociaux produit néanmoins un effet de bouleversement des perceptions à propos de la place de chaque individu dans le monde. Maintes représentations qui régulent la vie des élites, l'idée de dynamisme individuel, l'idée qu'il faut oser, sont empreintes de cette représentation qui veut que la prise de risque et le succès personnel sont les deux faces de la même monnaie.

Moins une société est socialement protégée, plus ces représentations ont tendance à se diffuser vers les couches populaires, plus grandes deviennent les chances de prises de risque non maîtrisées et associées à des conduites d'autant plus violentes que la violence, justement, compense l'absence de maîtrise. Dans la société brésilienne, où la violence s'est élargie ces dernières années à l'ensemble du corps social, la prise individuelle d'un risque, et d'un risque de mort, est presque une réponse naturelle à la généralisation de l'expérience de la mort violente sur l'ensemble de la société.

Nous avons déjà évoqué ce problème lorsque nous avons traité de l'impact des escadrons de la mort sur l'accroissement de la violence liée à la criminalité. Face au risque d'être tué, le voleur devient lui-même un tueur. Et il le devient d'autant plus qu'il sait que toute la société est en train de s'armer. En ce sens, la gestion du risque par la prise de risque participe, bien évidemment, à la spirale de la violence.

Ce phénomène a, dans la société brésilienne, bien d'autres expressions. Il suffit de rappeler le refus des conducteurs de s'arrêter aux feux rouges : au risque de se faire attaquer, on préfère celui de l'accident, face auquel on a le sentiment d'une plus grande maîtrise, que face à une attaque à main armée. Il a induit chez les jeunes une modalité particulièrement intéressante de prise de risque, le " surf du rail ". Plutôt que de voyager à l'intérieur, ce qui non seulement est perçu comme moins confortable, mais tout autant comme porteur de risques, certains jeunes préfèrent effectuer le voyage au-dessus du toit des trains. La dégradation des trains urbains n'est pas seulement sensible à travers le délabrement des wagons qui circulent sur certaines lignes, mais aussi par leur suroccupation, ce qui s'explique en fonction du nombre insuffisant des trains en circulation, et de la présence constante de voleurs qui dévalisent les voyageurs. Compte tenu des désavantages comparatifs d'un voyage à l'intérieur des

wagons, ou au-dessus des compositions, de nombreux jeunes penchent vers la seconde solution.

### Disponibilité à la violence

Les favelas de Rio de Janeiro constituent aujourd'hui un observatoire particulièrement significatif des problèmes de déstabilisation identitaire que nous sommes en train d'évoquer. Contrairement à celles de São Paulo, souvent bâties sur des terrains plats et plus facilement intégrables à l'environnement urbain, celles de Rio de Janeiro sont la plupart du temps installées sur des collines, la topographie accidentée favorisant leur maintien sous cette forme originale et leur isolement relatif par rapport à l'environnement. Certaines, dans le centre ville, ou dans la zone nord, datent de la fin du siècle dernier ; celles de la zone sud, plus récentes, datent des années quarante. Leur installation a accompagné le mouvement d'urbanisation de ces quartiers. Il ne s'est jamais agi de lieux de transit, mais d'un véritable habitat populaire traditionnel, où les générations se succèdent, où des héritages se transmettent, un lieu aussi de production culturelle dont les expressions les plus connues sont les écoles de samba et le carnaval. Dès lors, le favelado était un travailleur, au sens le plus universel de cette définition ; il était aussi un producteur culturel accepté et légitimé par la ville. Ces deux faces de la vie dans la favela la marquaient d'un signe positif, malgré la pauvreté de l'habitat.

Depuis quelques années déjà, et en particulier avec la redémocratisation, ces deux éléments se sont affaiblis dans leur capacité à définir une identité collective et un lien avec la ville. Le travail, en fonction des transformations que nous avons évoquées. Quant aux écoles de samba, les changements qui les touchent sont encore plus anciens. Institutionnalisées par la ville, complètement intégrées à l'industrie du tourisme et du carnaval, elles ne constituent plus un lieu central de mobilisation de la jeunesse, laquelle s'est davantage retournée vers une production musicale internationalisée - ce qui se manifeste dans son engouement pour les bals funk.

D'une certaine manière, les bals funk occupent, pour ce qui est de la population juvénile des favelas, la place auparavant prise par les écoles de samba dans l'expérience des générations précédentes. Ils sont un lieu d'identification collective des jeunes favelados, qui par ailleurs attire, comme nous l'avons dit, un petit nombre d'autres jeunes, issus des couches moyennes. Ce mode d'identification, néanmoins, ne suffit pas à lui seul à combler le vide laissé par l'affaiblissement du travail en tant qu'élément constitutif de l'identité

individuelle et collective. Le jeune favelado devient de plus en plus un jeune tout court, indifférencié face à la société de masse, et un favelado. Dès lors, la condition de favelado assume un sens négatif, qu'elle n'avait pas nécessairement dans le passé, ou qui, dans le passé, pouvait être plus aisément relativisé.

La race, ou plus exactement le fait d'être noir, ce qui est souvent le cas dans les favelas, émerge par ailleurs comme une difficulté supplémentaire du point de vue du processus de construction de la personnalité individuelle. Dissous dans le passé, derrière une thématique sociale générale, ce problème jaillit maintenant d'une manière autrement importante. Pour les adolescents des favelas, il est aujourd'hui particulièrement difficile de gérer leur rapport à un milieu social autre que le leur, en étant et favelado et noir. Sous l'emprise de la culture de masse, leur idéal-type d'homme ou de femme désirés s'inspire toujours d'un acteur des feuilletons télévisés - blanc, blond, aux yeux clairs. Le retard des media à construire l'image du noir comme un type positif de beauté distord pour l'adolescent des favelas, lui même souvent noir, les matrices d'identification à travers lesquelles il se projette dans un partenaire idéal.

Le préjugé contre le favelado et contre le noir, ancré dans une tradition de longue date, mais autrefois compensé par d'autres liens positifs qui s'établissaient entre la favela et la ville, est aujourd'hui, pour le jeune, plus difficile à vivre. Dès lors, son expérience se définit dans une grande mesure par la tension permanente entre son indifférenciation accrue par rapport à des jeunes d'autres milieux sociaux et cette différence négative, qui persiste et qui devient plus sensible qu'avant. Dans les conditions actuelles, elle ne peut être compensée que par la force, et elle induit chez lui une perception du monde en termes de violence et de rapports de force.

Aussi, c'est exactement au moment où elle se rapproche le plus de la ville, par ses conditions de vie, par l'intégration individuelle des jeunes favelados à la culture de masse et à des formes de loisirs partagées par la jeunesse de tous les milieux sociaux, que la favela va se reconstruire, à travers la violence, en tant que communauté imaginaire. En ce sens spécifique, il faut dire qu'il existe aujourd'hui dans les favelas un potentiel juvénile d'engagement dans la violence, qui s'inscrit dans les transformations historiques les plus générales qui touchent la société brésilienne [6].

Le marché de la drogue comme opérateur de la violence

L'importance du risque et de la prise de risque dans l'expérience contemporaine, et en particulier dans la société brésilienne d'une part ; la déstabilisation identitaire de la jeunesse des favelas, en raison de sa plus forte intégration à la société de masse, d'autre part, constituent les deux éléments principaux d'une combinatoire perverse, à travers laquelle les favelas de Rio de Janeiro se sont constituées au long de ces dernières années comme des entrepôts de cocaïne et d'herbe, et par là ont été touchées par la violence à un niveau jamais connu auparavant.

La drogue fait une entrée massive et ostensible dans les favelas de Rio de Janeiro dans le courant des années quatre-vingt. Bien entendu, elle y existait déjà auparavant, de même qu'ailleurs, mais pas à la même échelle. Ceux qui contrôlaient ce commerce, relativement bénin en ce qui concerne la violence dont il pouvait être entouré, étaient des commerçants locaux. L'une des nouveautés de la période actuelle relève de l'extrême "juvénisation" du trafic des drogues. Des adolescents, s'y engagent de plus en plus précocement.

L'accroissement ou la massification de la consommation des stupéfiants est, comme partout dans le monde, un phénomène lié à la révolution culturelle des années soixante. Plus la société se modernise, plus elle s'individualise, plus la drogue devient, dit Ehrenberg, une technique de production des individus [7]. Dans le contexte de Rio de Janeiro, une ethnographie de l'anthropologue Gilberto Velho décrit les logiques et les pratiques des usagers, dans les couches moyennes et chez les élites de la ville [8]. La formation d'un marché de la consommation induit le développement des circuits de l'offre et aide à la constitution d'un groupe de pays exportateurs. En Amérique du Sud, et en Colombie notamment, ce problème devient sensible dans le courant des années quatre-vingt et est à la source d'une nouvelle spirale de la violence. Le Brésil, sans être un pays producteur, a accompagné ce mouvement, et est devenu une zone de passage du trafic international. Certains pôles économiques régionaux, surtout dans le nord, se seraient développés en symbiose avec l'économie de la drogue.

Rio de Janeiro n'est pas une route importante d'exportation de la cocaïne. Celle-ci est surtout concernée par une large zone de frontière, impossible à contrôler avec des moyens traditionnels, en raison de son étendue même. Les stupéfiants entreposés dans les favelas de la ville, surtout de la cocaïne et de l'herbe (le crack étant un phénomène typique de São Paulo), desservent un marché intérieur situé en dehors des favelas elles-mêmes [9]. La crise et l'affaiblissement de la capacité

de l'Etat à contrôler la violence, l'effondrement de l'institution policière, l'absence de contrôle sur le trafic international des armes favorisent cette transformation des favelas en entrepôts de drogue, susceptibles de desservir les couches moyennes et les élites de la ville.

La disponibilité de la favela à assurer une telle fonction s'inscrit dans une histoire longue, définie par l'expérience d'illégalité dont cette forme d'habitat a toujours été frappé, en raison de l'occupation sauvage des terrains, de l'inexistence d'actes de propriété, bref de la définition statutaire de la favela elle-même, un lieu à l'égard duquel la politique de la ville n'a pas d'obligations clairement établies, et des menaces de déplacement qui ont de tous temps pesé sur sa population. Cette disponibilité s'inscrit aussi dans une histoire courte, définie par la place du risque et des conduites de risque, ainsi que par la déstabilisation identitaire dont le jeune favelado est victime, et qui peut l'induire à récupérer par la force sa place dans le monde.

Sortir de la violence ?

La redémocratisation a eu au Brésil des effets positifs, mais aussi beaucoup d'effets négatifs, à commencer par la crise de l'Etat, et en particulier l'effondrement de sa capacité à contrôler la violence. Parmi les effets positifs, il faut compter ceux en rapport avec l'accélération de l'intégration des couches populaires à la société de masse, leur plus grande participation à la consommation et à la culture. Contrairement à l'argumentation inconsistante qui associe la violence à un accroissement de l'exclusion [10], il faut reconnaître que la dynamique de la redémocratisation a été essentiellement marquée par l'inclusion des couches populaires, et non pas l'inverse.

L'intégration des couches populaires à la société de masse a posé des problèmes nouveaux, qui ne se réduisent pas à l'idée de liens simples avec la pauvreté, et qui tiennent davantage aux transformations particulières subies par les relations sociales dans la nouvelle société émergente. Ce phénomène a été, en tant que tel, une nouvelle source de violence. Par ailleurs, l'effondrement des instruments de contrôle de la violence et les nouvelles formes de violence associées à la société de masse ont, ensemble, entraîné le Brésil dans une spirale, qui a été productrice d'un discours disposant d'une large écoute, un discours de légitimation de la violence auquel seuls les mouvements des droits de l'homme ont tenté de s'opposer. Envisager des sorties de la violence implique donc de prendre en considération chacun de ces éléments, pour essayer d'en inverser la logique.

Premièrement, une réforme s'impose au niveau des institutions chargées de la sécurité publique, notamment la police et la justice, de façon à passer de conditions de fonctionnement aujourd'hui fondées sur le couple violence/inefficacité, vers d'autres, davantage fondées sur le couple efficacité/emploi minimal de la violence. Ces deux éléments vont ensemble. Par ailleurs, il est difficile de concevoir une réforme de la police sans que la justice soit aussi impliquée, et sans que la redéfinition de leurs tâches respectives et des mécanismes de contrôle de la police par la justice ne soit prise en ligne de compte.

Deuxièmement, la sortie de la violence implique que soient radicalisées les conditions d'entrée des populations pauvres dans la société de masse, par exemple en complétant l'urbanisation des quartiers populaires, ou en améliorant encore plus, par le biais des politiques publiques, leur niveau de vie ; mais aussi, en prenant compte des problèmes spécifiques posés par cette nouvelle situation. Ainsi, un travail de reconstruction symbolique est plus que jamais nécessaire, en ce qui concerne l'image des populations noires, fondé sur une définition culturellement positive de ces populations, ce qui est à la base d'un nouveau modèle d'égalité sociale.

Enfin, pour inverser la tolérance à l'égard de la violence, qui s'est exprimée à tous les niveaux ces dernières années dans la société brésilienne, une volonté politique explicite devrait aider à construire une nouvelle capacité de la société brésilienne à se ressouder autour de la non-violence. A ce niveau, presque tout reste à faire, qu'il s'agisse de renforcer la capacité de refus de la violence du chef de l'Etat, en tant que représentant de la collectivité nationale, et dont la fermeté en ce domaine semble un élément essentiel, ou d'assurer le rétablissement symbolique, dans la même perspective, du rôle des élus politiques. Le mouvement Viva Rio, à Rio de Janeiro, a donné l'exemple, en créant un large rassemblement de personnalités politiques, entrepreneurs, journalistes et leaders communautaires autour d'activités susceptibles de favoriser la réduction de la violence. Mais cette expérience, pour l'instant isolée, devrait être développée à d'autres niveaux et dans bien d'autres régions du pays.

\* Chargée de recherches au CADIS.

## OUVRAGES CITES

Adorno Sergio, " A Criminalidade Urbana Violenta no Brasil : Um Recorte Tematico ", Rio de Janeiro, BIB, n° 35, 1er semestre 1993, p. 3-24.

Akerman Marco (coord.), Mapa de Risco da Violência. Cidade de São Paulo, São Paulo, CEDEC, 1996.

Americas Watch, " Massacre na Casa de Detenção ", Os Direitos Humanos no Brasil, São Paulo, Nucleo de Estudos da Violência (Universidade de São Paulo) e Comissão Teotônio Vilela, 1993.

Americas Watch, Violência Policial Urbana no Brasil. Mortes e Tortura pela Policia em São Paulo e no Rio de Janeiro nos Ultimos Cinco Anos, 1987-1992. São Paulo, Nucleo de Estudos da Violência (Universidade de São Paulo), 1993b.

Amorim Carlos, Comando Vermelho. A historia secreta do crime organizado, Rio de Janeiro, Editora Record, 1993.

Barcellos Caco, Rota 66. A historia da policia que mata, São Paulo, Editora Globo, 1992.

Belloch Israel, Capa Preta e Lurdinha. Tenorio Cavalcanti e o Povo da Baixada, Rio de Janeiro, Editora Record, 1986.

Benevides Maria Victoria, " Linchamentos : violência e 'justiça' popular ", in Violência Brasileira, São Paulo, Brasiliense, 1982.

Benevides Maria Victoria, " Violência, povo e policia ", Violência urbana no noticiario de imprensa, São Paulo, Brasiliense 1983.

Bretas Marcos Luiz, " A historia e a crise das policias : observações sobre a falência e a permanência dos modelos policiais ", Seminario Internacional " Estratégias de Intervenção Policial no Estado Democrático ", São Paulo, Nucleo de Estudos da Violência da Universidade de São Paulo, 2-4 setembro 1996.

Caldeira Cesar, " Seqüestros no Rio de Janeiro ", Seminario Internacional " Estratégias de Intervenção Policial no Estado Democrático ", São Paulo, Nucleo de Estudos da Violência da Universidade de São Paulo, 2-4 setembro 1996a.

Caldeira Cesar, " Operação Rio e Cidadania : as Tensões entre o Combate à Criminalidade e a Ordem Jurídica ", Política e Cultura. Visões do Passado e Perspectivas Contemporâneas, São Paulo, Hucitec/ANPOCS, 1996b.

Caldeira Teresa Pires do Rio, " Direitos Humanos ou 'Privilégios de Bandidos' ? Desventuras da democratização brasileira " dans Novos Estudos, n° 30, julho, 1991.

Caldeira Teresa Pires do Rio, City of Walls. Crime, Segregation and Citizenship in São Paulo. University of California at Berkeley, 1992.

Cordeiro Renato et Fagundes Renato, " Nilo Batista abre guerra contra Betinho ", Jornal do Brasil, 24 juillet 1996.

Da Matta Robert, " As raízes da violência no Brasil ", dans (divers auteurs), Violência Brasileira, São Paulo, Brasiliense, 1982.

Da Matta Roberto, Carnavals, bandits et héros. Ambiguités de la société brésilienne, Paris, Seuil, 1983.

Dubet François, La Galère. Jeunes en survie, Paris, Gallimard, 1987.

Ehrenberg Alain, Individus sous influence. Drogues, alcools, médicaments psychotropes, Paris, Editions Esprit, 1991.

Fase, Ibase, Idac, Iser, " Levantamento de meninas e meninos nas ruas do Rio de Janeiro ", Relatório de pesquisa, Projeto Se essa rua fosse minha, Março de 1992.

Fernandes Heloisa Rodrigues, " Violência e Modos de vida : 'Os Justiceiros' ", dans Tempo Social, Revista de Sociologia. USP, São Paulo 4 (1-2) : 43-52, 1992.

.

Godinho Fernando e Nogueira Rui, " Estudo mostra que so Colômbia é mais violenta do que o Brasil ", Folha de São Paulo, 18.3.1996.

Hanashiro Olaya, Sinhoretto Jacqueline e Singer Helena, " Linchamentos : a democracia mudou alguma coisa ? ", dans Direitos Humanos no Brasil, n° 2, São Paulo, NEV-USP e CTV, 1995.

Hobsbawm Eric, " Le bandit social ", dans Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne, Paris, Fayard, 1966, chapitre II.

Lima Roberto Kant de, A Polícia da Cidade do Rio de Janeiro : seus Dilemas e Paradoxos, Rio de Janeiro, Zahar, 1995.

Lozano André et Schlegel Rogerio, " Assassinato apavora 63% das pessoas ", dans Folha de São Paulo, 23.6.1996.

Martins José de Souza, " Linchamentos : a vida por um fio ", dans Travessia, maio-agosto de 1989.

Mingardi Guaracy, Tiras, Gansos e Trutas. Cotidiano e Reforma na Policia Civil, São Paulo, Scritta Editorial, 1992.

Muniz Jacqueline, " Os direitos dos outros e outros direitos : um estudo sobre a negociaçao de conflitos nas DEAMs/RJ ", Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996.

Muniz Jacqueline, Larvie Patrick, Musumeci Leonarda et Freire Bianca, " Resistências e dificuldades na implantação do programa de Policiamento Comunitario em Copacabana, Rio de Janeiro ", Seminario Internacional " Estratégias de Intervençao Policial no Estado Democratico ", São Paulo, Nucleo de Estudos da Violência da Universidade de São Paulo, 2-4 setembro 1996.

Oliveira Paulo et als, " Série de reportagens sobre os exterminadores da Baixada Fluminense ", O Dia, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11 et 19 juillet 1993.

Paixão Antonio Luiz, " Crime, controle social e consolidação da democracia ", dans Reis Fabio Wanderley et O'Donnell Guillermo (org.), A Democracia no Brasil. Dilemas e Perspectivas, São Paulo, Vértice, 1988.

Peralva Angelina e Chamlian Helena Coharik, A relação professor-aluno no cotidiano escolar, Rapport de recherche, São Paulo, FEUSP, 1984.

Peralva Angelina, Reinventando a escola. A luta dos professores publicos de São Paulo na transição democratica, Tese de livre-docência em sociologia da educação, Faculdade de Educação, Universidade de São Paulo, 1992 (à paraître).

Peralva Angelina, " L'expérience allemande ", dans Michel Wieviorka (ss la dir de) Racisme et xénophobie en Europe, Paris, La Découverte, 1994.

Peralva Angelina, " Démocratie et violence : un regard sur le cas de Rio de Janeiro ", dans Problèmes d'Amérique Latine, décembre 1996.

Paz Carlos Eugênio, Viagem à Luta Armada, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 1996.

Pereira Affonso e Oliveira Luciano, " A policia na boca do povo ", CPoli-Fundaj/Ministério da Justiça - Programa Ruas em Paz. Recife, 1986.

Pinheiro Paulo Sergio, " Cronologia da violência - 1979-1983 ", dans Escritos Indignados, São Paulo, Brasiliense, 1984.

Pinheiro Paulo Sergio, " Autoritarismo e transição ", dans Revista USP, 9, março, abril, maio de 1991.

Pinheiro Paulo Sergio, Izumino Eduardo A. e Fernandes Maria Cristina Jakimik, " Violência Fatal : Conflitos Policiais em São Paulo ", dans Revista USP, 9, março, abril, maio de 1991.

Pinheiro Paulo Sergio, " São Paulo : People on the Margin and Civil Society ", dans Seminar Place and Right Conference, Ardem Homestead, New York, (sponsored by the Committee on Theory and Culture), September 11-13, 1992.

Pinheiro Paulo Sergio, " Direitos Humanos no Ano que Passou : Avanços e Continuidades ", dans Direitos Humanos no Brasil, n° 2, São Paulo, Núcleo de Estudos da Violência da Universidade de São Paulo e Comissão Teotônio Vilela, 1995.

Sigaud Lygia, " Milicias, Jagunços e Democracia ", dans Ciência Hoje, Suplemento, n° 28, vol. 5, janeiro/fevereiro, 1987.

Silva Roberto, A criminalização de uma geração de orfaos e abandonados, dissertação de mestrado. São Paulo, Faculdade de Educação, Universidade de São Paulo, 1996.

Silva Rose Neubauer e Mello Guiomar Namó, " Política Educacional para os Anos 90 ", dans (divers auteurs) Estado e Educação, Campinas et São Paulo, Papyrus/Cedes/Ande/Anped, d1992.

Soares Barbara Musumeci, " Delegacia de atendimento à mulher : questão de gênero, número e grau ", dans Violência e Política no Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996a.

Soares Luiz Eduardo e Carneiro Leandro Piquet, " Os quatro nomes da violência : um estudo sobre éticas populares e cultura política ", dans

Violência e Política no Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996b.

Soares Luiz Eduardo, Milito Claudia e Silva Hélio R. S., " Homicídios dolosos praticados contra crianças e adolescentes, no Estado do Rio de Janeiro -1991 a Julho de 1993 ", dans Violência e Política no Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996.

Soares Luiz Eduardo, Soares Barbara Musumeci et Carneiro Leandro Piquet, " Violência contra a mulher : as DEAMs e os pactos domésticos ", dans Violência e Política no Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996c.

Soares Luiz Eduardo, Sé Joao Trajano Sento, Rodrigues José Augusto de Souza et Carneiro Leandro Piquet, " Criminalidade urbana e violência : o Rio de Janeiro no contexto internacional ", dans Violência e Política no Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Iser/Relume Dumara, 1996d.

Souza Percival de, A maior violência do mundo. Baixada Fluminense, Rio de Janeiro, Brasil, São Paulo, Traço Editora, 1980.

Sussekind Elizabeth, " A manipulação política da criminalidade ", dans Ciência Hoje, volume 5, n° 28. Suplemento Especial, janeiro/fevereiro 1987.

Tedrus Maria Aparecida Lealdini, Jovens : trabalho nas ruas e experiências de sociabilidade, Dissertação de mestrado. São Paulo, Faculdade de Educação, Universidade de São Paulo, 1996.

Toledo José Roberto de, " Em 15 anos, homicídios triplicam no Brasil ", Folha de São Paulo, 11.11.1996.

Velho Gilberto, Nobres e anjos, Um estudo sobre tóxicos e hierarquia. São Paulo, Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo, 1975.

Velho Gilberto, " As vítimas preferenciais ", dans Ciência Hoje, volume 5, n° 28. Suplemento Especial, janeiro/fevereiro 1987.

Weffort Francisco, " A América Errada ", Lua Nova, n° 21, São Paulo, setembro 1990.

Zanini Fabio, " Garoto de 14 anos é morto por policial ", dans Folha de São Paulo, 22.11.1996.

[Revenir à la partie précédente](#)

[Revenir à la première partie](#)

---

[1] Nous ne pourrions pas nous arrêter, dans cette étude, sur la question des menaces de déplacement qui pendant très longtemps ont pesé sur les populations des favelas. Certaines populations habitant des favelas de la zone sud de Rio ont été effectivement déplacées vers des quartiers lointains, sous prétexte de leur offrir des logements meilleurs. Mais dans l'ensemble, les favelados ont montré une forte capacité de résistance et ils ont été soutenus par ceux qui prônaient des politiques d'urbanisation des favelas, plutôt que des politiques de déplacement des populations. Maintes favelas se sont effectivement urbanisées peu à peu, devenant de véritables quartiers populaires incrustés dans les quartiers riches. Ce mouvement a acquis une impulsion particulièrement importante au moment de la redémocratisation, lorsque la menace de déplacement a quasiment disparu.

[2] Caldeira Teresa Pires do Rio, *City of Walls...*, op. cit.

[3] Ce qui est surtout vrai pour certains mouvements syndicaux et en particulier pour le mouvement des enseignants, que j'ai étudié à São Paulo. Cf. Peralva Angelina, *Reinventando a escola. A luta dos professores publicos de São Paulo na transição democratica*, Tese de livre-docência em sociologia da educação, Faculdade de Educação, Universidade de São Paulo, 1992.

[4] Caldeira Teresa Pires do Rio, *City of Walls...*, op. cit.

[5] Hobsbawm Eric, " Le bandit social ", dans *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1966, chapitre II.

[6] Cette affirmation est de même nature que celle qui a été formulée, dans les années quatre-vingt-dix, par le gouvernement allemand à l'égard de la jeunesse allemande. On reconnaissait ainsi officiellement, dans cette tranche d'âge, " un potentiel de violence disponible à long terme ", qui n'était pas sans lien avec les transformations les plus

récentes de la société allemande dans le courant de la décennie (Peralva, 1994).

[7] Ehrenberg Alain, Individus sous influence. Drogues, alcools, médicaments psychotropes, Paris, Editions Esprit, 1991.

[8] Velho Gilberto, Nobres e anjos, Um estudo sobre toxicos e hierarquia, São Paulo, Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo, 1975.

[9] Alors qu'à São Paulo, une partie importante du marché consommateur du crack se développe dans les quartiers pauvres des périphéries urbaines, dans les favelas de Rio la consommation de cocaïne et d'herbe semble bien plus limitée. En général, seuls les jeunes mêlés au trafic fument des joints, les familles opposant une résistance ferme à leur consommation par les autres jeunes ; tous s'interdisent par ailleurs de consommer de la cocaïne.

[10] Peralva Angelina, " Démocratie et violence : un regard sur le cas de Rio de Janeiro " in Problèmes d'Amérique Latine, décembre 1996.